

# 1<sup>ère</sup> année en CÔTE D'OR

[www.echodescommunes.fr](http://www.echodescommunes.fr)

2018



Au cœur des  
communes  
**P.4**

La vie des  
communes  
**P.6**

Economie  
**P.16**

Développement  
local  
**P. 23**

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



## EDITORIAL

Dans une ambiance réformatrice, la Côte-d'Or avance. Les élus, toujours plus engagés pour leur territoire, peuvent compter sur leurs partenaires "les fournisseurs de la commande publique".

Ce magazine retrace en quelques pages et une trentaine d'articles les initiatives et réalisations de l'année 2018, destinées aux habitants afin que ceux-ci puissent vivre là où ils l'ont choisi. Car la Côte-d'Or est multiple, tantôt rurale, tantôt urbaine mais toujours positive, forte de son histoire mais résolument en avant.

Les entreprises présentent leurs produits et services.

Un grand merci à nos partenaires et annonceurs.  
aj3m P.1/P.18 - Association des maires Ruraux de Côte-d'Or P.12 - Caisse d'Epargne Bourgogne-Franche-Comté P.7/P.17 - Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or P.16 - Colas Agence Côte-d'Or P.18 - Conseil Départemental de la Côte-d'Or 4ème de couverture P.24/P.25 - Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté 2ème de couverture P.26/P.27 - Côte-d'Or Tourisme P.10/P.11 - Desertot P.22 - Grand Dijon Habitat P.9 - Dijon métropole P.8/P.9 - EDF 3ème de couverture P.23 - Fédération Régionale des Travaux Publics P.20 - Groupe Elabor P.19 - La poste P.30 - Le Signe de l'Environnement P.15/P.18 - Orvitis P.13/P.28 - Parc National des forêts en Champagne et Bourgogne P.32. Pennequin P.21 - Siceco P.31 - SOCATER P.21 - Voies Navigables de France P.29.

Valéry Choplain



RETROUVEZ TOUS  
LES ARTICLES DE L'ANNÉE SUR  
[ECHODESCOMMUNES.COM](http://ECHODESCOMMUNES.COM)

communes.fr

### EDITEUR

EDIconseil  
6 rue de l'Abbé Gallix  
21120 Gemeaux

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Valéry Choplain  
v.choplain@ediconseil.com

### CRÉATION, MAQUETTE

Bé Conde Graphiste  
+33 6 51 99 62 67  
hello@beconde.com  
www.beconde.com

### IMPRESSION

KORIO

RETROUVEZ LE GUIDE  
DES AIDES RÉGIONALES SUR  
[WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR)



[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Retrouvez-nous sur   



[www.aj3m.fr](http://www.aj3m.fr)

Présent depuis **21 ans**  
Aire de jeux  
Mobilier urbains  
Équipements sportifs  
Maintenances, entretiens et contrôles ...

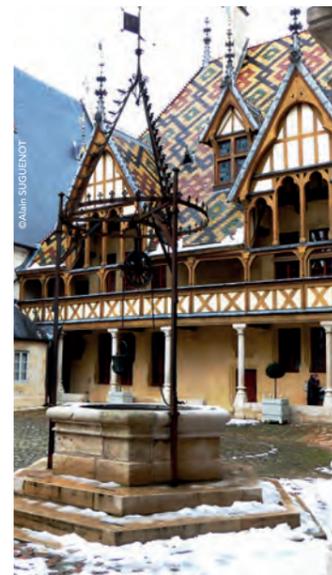
Société aj3m - 1 Rue Emile Guyard - 21160 Couchey - Tél. 03 80 45 43 91 - [contact@aj3m.fr](mailto:contact@aj3m.fr)



BEAUNE HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN...

AVEC ALAIN SUGUENOT !

De Beaune vous connaissez les Hospices, les tuiles vernissées qui ont classé les toits bourguignons parmi les plus beaux toits du monde. Sans doute avez-vous poussé l'énorme portail du musée du vin ou siroté un verre ou trempé vos mouillettes dans des œufs en meurette sur la jolie place Carnot... Alors je vous propose une visite le nez en l'air, avec Alain Suguenot, dont vous connaissez les 35 ans de mandat à la mairie de Beaune... mais dont la passion pour les pierres, les vieilles pierres, vous est peut-être plus mystérieuse. Un portrait plus insolite et minéral de Beaune et de son maire, un jour de pluie et un de neige !...



on a des devoirs vis-à-vis des communes qui nous entourent. Des devoirs de solidarité et le développement économique de Beaune doit profiter au territoire qui l'entoure et, notamment, sur le plan touristique... Beaune c'est 1 million 700 000 touristes par an, soit 400 000 de plus que Dijon, alors que la ville est 6 fois plus petite !...

Beaune c'est un secteur protégé depuis longtemps, ce qui a permis, en collaboration intelligente avec la ville de Dijon, de créer l'association des Climats de Bourgogne de manière apolitique et le classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco des Climats de Bourgogne... Beaune est la ville des festivals, du musée du vin ou encore des Halles et du marché aux vins. Et Beaune serait moins Beaune si on oubliait la plus grande vente de charité du monde, celle des Hospices de Beaune... Beaune ce sont des coins, des rabicoins, des ruelles sur lesquelles se penchent des alignées de lucarnes flirtant avec le vide sur les toits pentus... en chien assis, en lucarnes, à meneaux, en pierre sculptée ou couvertes de tuiles moussues, de ses yeux insolites qui se voient quand on se promène le nez en l'air.

« J'ai une double vie, celle de maire et celle de casse-cou. Je suis un passionné de la pierre et je suis un peu maçon avec le sens du corps de la pierre, mais je me limite aux gros travaux... Et ce qui m'émeut c'est quand je suis tout seul dans la cour des Hospices les petits matins d'automne avec les petites vapeurs qui s'échappent, la lumière... c'est un peu comme un Everest qui renforce ma passion et la fierté de cette ville, une sorte d'atavisme partagé par les beaunois et souvent ceux qui justement n'y sont pas nés. Beaune c'est aussi une odeur... quand j'étais enfant je reconnaissais chaque couleur de ma boîte de 50 crayons caran d'ache, rien qu'à l'odeur de chaque mine... c'est un peu du subliminal, c'est mélanger les sens qu'il faut s'autoriser et cela, cette sensualité, je la retrouve dans Beaune, la sensualité minérale du cercle en quelques sortes...

« Le métier de maire est un métier passionnant et je parle de métier car c'est une vie qu'on y consacre. » Beaune n'est pas une ville comme les autres, petite et ronde et toute la symbolique du cercle s'y impose. Quand on est maire de Beaune c'est un choix, celui que ne regrette pas Alain Suguenot, un choix de territoire où on est dans le concret du métier de maire, un mandat où on est le plus en empathie avec la population, alors que le mandat parlementaire reste plus imprécis pour les habitants. Quand on est maire d'une petite ville rurale comme celle-ci, entourée de villages isolés, et président d'une communauté d'agglomération qui compte 54 communes,

le cercle magique et j'aime le minéral, la pierre. Et qu'est-ce qui fait le vin ? Ce n'est pas le raisin en soi, ce n'est pas le soleil à lui seul, c'est le sol et la pierre de ce sol... Ces pierres qui guérissent et soulagent aussi les mots du corps, lorsque je tombe ou que je suis fatigué en VTT je fais comme les anciens, je me couche sur la pierre chaude et cette force tellurique considérable, cette magie de la pierre sensuelle et chaleureuse pour peu qu'on la reçoive... nous sommes vraiment dans l'inné et l'acquis mais la pierre ça s'apprend, et quand j'en prends une je prends CELLE-LA ! »

Marie Quiquemelle



IS DE CI DE LÀ ENTRE TILLE ET IGNON CAHINCAHA

AVEC THIERRY DARPIN !

Si ailleurs tout est calme luxe et volupté, Is ci et là tout de verdure, fleurs et clapotis de l'eau qui circule dans le village en prenant le temps qu'il faut... celui des canards, des enfants, des saisons et d'une certaine nonchalance qui fait le charme d'Is-sur-Tille en terre de Bourgogne, en Pays de Seine et Tilles, dont le nom assorti d'un S provient de celui des marais que l'on assécha au 17<sup>ème</sup> siècle pour protéger les villages des eaux intempêtes qui les menaçaient. Is-sur-Tille, un territoire « énergie positive », une commune « connectée » de 4430 habitants, dirigée par Thierry Darphin et son conseil avec énergie qui vous invite à partager son bilan !



Is-sur-Tille c'est un chef-lieu de canton qui gère de nombreux services pour l'ensemble des 50 communes (contre 26 auparavant). Thierry Darphin est partisan de la grande intercommunalité, de services rendus, autrement, aux habitants, d'une collaboration intercommunale qui est censée créer du lien entre les communes plutôt que de les diviser en rationalisant la dépense publique. Is-sur-Tille c'est aussi un patrimoine insolite, celui de l'eau présente partout, de belles demeures, de ruelles et cours privées où se cachent de jolis jardins. Le centre historique de la ville est protégé par une ZPPAUP, ou zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.

Le CCAS a été mutualisé, une AIBS a été menée mettant autour de la table la CAF, la CRAM, le Conseil Départemental et en fin de course et de regard l'ARS pour la création d'un CIAS. La commune a mis en place une politique d'accompagnement économique sous conventionnement avec la CCI de Côte d'Or. Un accompagnement vers le numérique pour des commerces connectés à l'avenir et à la communication. La Boutique Connectée de la CCI a donc fait escale à Is-sur-Tille il y a un an. La commune a accompagné les commerces, à hauteur de 30 000€, vers l'accessibilité des locaux. La mise en place du numérique c'est aussi à l'école que ça se passe, salle informatique, tableaux interactifs, tablettes numériques... internet est bel et bien entré dans l'école !

Autre projet, autre challenge monsieur le maire évoque l'urbanisme et les programmes immobiliers à venir avec 35 logements au Portes du Sud. Le deuxième projet, AMI, investira l'ancien site industriel AMI LINPAC après une dépense de 1 million € pour l'achat du site et 1 400 000 € pour la dépollution dont 850 000€ financés par l'ADEME, le solde restant à la charge de la commune. La réhabilitation des 15 anciens logements ouvriers en HQE (haute qualité environnementale).

Pas d'augmentation d'impôts, un pari de campagne gagné en travaillant sur l'économie au sein des services, sur la maîtrise des

dépenses de fonctionnement en temps de restriction en raison de la baisse considérable de la DGF. La municipalité travaille sur le Document Unique, révision des levages, remises aux normes, travaux sur la bibliothèque, bitumage des trottoirs, rénovation de la piscine et augmentation de ses amplitudes horaires. L'entreprise BWT rotomoulage a été confortée sur un site dont le montant du loyer a été revu avec les dirigeants de l'entreprise ainsi que les conditions de leur présence sur le site permettant la création de 13 emplois.

100... c'est le nombre de commerces, tous secteurs confondus, qui se sont installés et prospèrent à Is-sur-Tille. Des poids lourds de l'industrie sont implantés sur le territoire ainsi que 40 TPE/PME. SEB emploie 100 personnes auxquelles s'ajoutent des intérimaires. les Transports Cordiers près de 300, le CEA Valduc qui gère 960 agents et 400 sous-traitants. Le premier employeur public local est cependant l'hôpital local avec 114 employés, le second étant la com-com avec 80 personnes. Thierry Darphin ne tarit pas sur sa commune, ses débuts à la mairie, la collaboration avec l'équipe municipale, avec les agents « qui jouent le jeu à fond ».

Marie Quiquemelle



## 15 ANS ... POUR RESSUSCITER L'ÉGLISE ST JULIEN, LA PLUS ANCIENNE ÉGLISE TEMPLIÈRE DE CÔTE D'OR !

Niché au cœur du Pays Chatillonnais, dans le futur 11<sup>ème</sup> Parc National de Forêts en Champagne et Bourgogne, le village de Bure-les-Templiers s'enorgueillit de 143 habitants et d'un patrimoine très préservé. Et c'est ici que se trouve une curieuse église, dotée d'une tourelle, abritant la pierre tombale d'un chevalier, commandeur des Hospitaliers. Classée monument historique en 1902, elle faillit bien s'effondrer et mourir de sa belle mort ! Mais c'était sans compter avec monsieur le maire, Jean Charles Colombo, son conseil et les dizaines de donateurs qui se sont voués à la cause d'un sauvetage quasi hors norme.



Car si d'autres chapelles templières subsistent dans le Chatillonnais, aucune n'est aussi ancienne que celle-ci et dans aucune des autres la succession des ordres, du Temple puis de l'hôpital de Saint Jean de Jérusalem, ne se marque aussi clairement dans l'architecture. Transmettre un tel patrimoine aux générations à venir nécessitait une restauration complète tout en préservant l'âme et le caractère de cet édifice religieux unique, tout en le ramenant à un état le plus proche possible de son état d'origine. Il ne s'agissait pas de mettre juste un coup de peinture ! Le projet de restauration vit le jour en 2004 et il aura fallu 15 années de travail, de nombreuses recherches historiques, architecturales, des montages de dossiers conséquents, les appels d'offres, la recherche des fonds, la commune ne pouvant porter seule les dépenses engendrées, puis le lancement de la souscription avec la Fondation du Patrimoine et enfin l'organisation du chantier avec l'architecte des Bâtiments de France et de l'architecte du Patrimoine.



Pour monsieur le maire et tous ceux qui ont accompagné le projet, ce fut donc une grande émotion que d'assister à l'inauguration et à la re-sacralisation de l'église St Julien de Bure les Templiers... ce qui n'est pas courant tout de même... C'est donc avec un réel plaisir et une certaine fierté que Jean Charles Colombo a accueilli dans cet édifice magnifiquement restauré une foule conséquente... 350 personnes.

Monseigneur Roland MINNERATH, archevêque de Dijon, a affirmé le nouveau départ de ce lieu de recueillement en bénissant l'église et

l'assemblée présente recueillie et celles qui viendront s'y recueillir. Un moment musical a ensuite montré les qualités acoustiques de l'église.

« C'est donc en 2004 que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se lancer dans l'aventure de restauration complète de ce bâtiment. En 2010 tout est cadré et bouclé. Le montant global des travaux, d'environ 700 000€ HT, est validé par le conseil municipal. Avril 2011 c'est le lancement officiel des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche, de sauvegarde de l'édifice. Au vu de la réalisation de la qualité des travaux effectués et la bonne tenue des finances nous lançons en 2014 la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux toujours pour l'extérieur. Début 2016, c'est le lancement de la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche et la restauration complète de l'intérieur et du parvis. Il s'agit à la fois de la tranche la plus chère mais également celle qui permet de mettre en valeur les 2 premières, et réciproquement. Cout total des travaux HT 752 190 €. Subventions Drac de Bourgogne 225 654 €, Conseil Départemental 247 577€, Enveloppe parlementaire 13 000 €, Fondation du Patrimoine 24 000 € + Collecte 64 252 €, Soit un total d'aides et de collecte de 581 483 €. On arrive à 78 % du coût global HT des travaux. Reste à la charge de la commune environ 200 000€ que nous remboursons déjà depuis 4 ans. »

Ce patrimoine est un motif de fierté et sa restauration exemplaire une belle illustration de la solidarité au cœur d'un territoire rural et généreux de ses belles architectures de châteaux en chapelles, de granges en lavoirs...



VOUS ÊTRE UTILE

IL Y A MAINTENANT UN **SITE**  
QUI CONNAÎT VOTRE TERRITOIRE  
AUSSI BIEN QUE VOUS.

**WWW.DEVELOPPEMENT-ET-COLLECTIVITES.FR**  
**LES OUTILS FINANCIERS POUR PRÉPARER**  
**VOS INVESTISSEMENTS LOCAUX**

**CONTACT** : Alain COSTE

Directeur des Institutionnels Locaux et Professionnels de l'Immobilier

☎ 03.80.70.42.88\* ✉ alain.coste@cebfc.caisse-epargne.fr



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

## UN PAS VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DE DIJON MÉTROPOLE

Agriculture urbaine, biodiversité, transition écologique, autosuffisance, Dijon se mobilise et met en place un plan d'actions pour faire émerger des projets agricoles durables et intégrés aux enjeux du territoire. Benoît BORDAT, Conseiller communautaire délégué à l'agriculture périurbaine, Patrice Château, Adjoint au maire délégué à l'environnement et Vincent Lavier, Président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont visité "Le potager des ducs" de Mathieu LOT, maraîcher, installé dans une partie des serres municipales de la ville de Dijon.



des cultures et l'aspect social pour sensibiliser les citoyens. Notre partenariat, Chambre d'agriculture/Dijon métropole, est basé sur la confiance, la reconnaissance des compétences respectives et la recherche d'une complémentarité. Une gouvernance qui oeuvre à préserver et développer une agriculture et une viticulture professionnelles et viables sur le territoire de la métropole. Dans ce contexte de partenariat, de nombreuses actions ont été menées visant à rapprocher les producteurs et les consommateurs : ouverture d'un drive fermier, organisation de 3 marchés annuels de producteurs au centre-ville de Dijon (Bienvenue à la ferme)... C'est dans cette dynamique que le projet de ferme urbaine de Mathieu Lotz, le « Potager des ducs », à Dijon, a pu voir le jour.



Réussir la transition écologique constitue pour Dijon métropole un défi majeur, notamment au niveau des enjeux liés à la préservation de la biodiversité, qu'elle soit sauvage ou cultivée, qu'elle concerne les coeurs de ville ou les zones périurbaines du territoire. Concernant plus particulièrement l'agriculture périurbaine, ce défi se traduit par la mise en place d'un plan d'actions ambitieux visant à faire émerger des projets agricoles durables et intégrés aux enjeux du territoire. Au-delà de cette ambition agricole, Dijon métropole vise aujourd'hui à tendre vers l'autosuffisance alimentaire territoriale, dans un contexte d'excellence du territoire dans les domaines de l'agro-écologie, du goût, de la gastronomie, de la vigne et du vin, de la nutrition et de la santé.

### PATRICE CHATEAU, ADJOINT AU MAIRE DE DIJON, DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT

« Conscient des enjeux environnementaux, nos pratiques de culture et d'entretien de notre patrimoine végétal ont beaucoup évolué : la préservation des sols, de la ressource en eau, de la faune et de la flore notamment ainsi que les économies d'énergie sont devenues des préoccupations majeures. C'est comme cela que cet espace a pu être proposé grâce à une convention d'occupation du domaine public à Mathieu Lotz, qui a su acquérir diplômes et expériences en particulier celle de chef de culture en maraîchage. Monsieur Lotz, cher Mathieu, vos activités de production de jeunes pousses et de légumes de qualité, cultivés en agriculture biologique honore notre Ville parce qu'elles contribuent à concrétiser l'engagement de celle-ci envers l'Écologie mais également envers la Gastronomie. « Potager des Ducs », vous fournissez en effet les chefs dijonnais sans oublier les dijonnais eux-mêmes puisque vous êtes aussi présent sur un nouveau marché dominical fort apprécié au coeur de la Cité. »

### BENOÎT BORDAT, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE DE DIJON

L'agriculture urbaine est en enjeu majeur traité sur 4 piliers essentiels : l'économie, le respect de l'environnement, l'innovation

### LE POTAGER DES DUCS : DES LÉGUMES 100% DIJONNAIS

Mathieu Lotz, maraîcher, s'installe dans une partie des serres municipales de la ville de Dijon où il exploite une serre horticole de 300 m<sup>2</sup> pour y produire de jeunes pousses, aliment à fortes valeurs nutritionnelles et gustatives, ainsi qu'une parcelle extérieure de 3000 m<sup>2</sup> pour la production de légumes de qualité, cultivés en agriculture biologique garantissant fraîcheur, goût et esthétique : tomates, poivrons, radis, aubergines...

Le Potager des ducs, un pas vers l'autosuffisance alimentaire de Dijon Métropole

Dijon, Le Potager des ducs  
5 rue Henri Grimm - 21000 Dijon  
Mathieu Lotz - 06 12 08 18 04

## DIJON MÉTROPOLE ET LA CHAMBRE DES MÉTIERS S'ENGAGENT POUR VALORISER L'ARTISANAT

La délégation de la Côte-d'Or de la Chambre des métiers et de l'artisanat interdépartementale et la métropole de Dijon ont signé une convention pour valoriser l'activité artisanale. La collectivité apporte ainsi un soutien financier de 80 300 euros à la chambre consulaire.



Le 24 octobre 2018, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat interdépartementale - délégation Côte-d'Or (CMA), Régis Penneçot, a signé cette convention avec le président de Dijon métropole, François Rebsamen, en présence d'élus du conseil métropolitain, Danièle Juban et Denis Hameau. Pour les signataires, il s'agit d'aider les entreprises présentes sur le territoire à pérenniser et développer leur activité, d'accompagner l'artisanat des métiers de bouche, de reconduire les ateliers de recyclage et de prolongement de vie des produits, d'organiser une exposition sur les métiers d'art et de promouvoir l'artisanat local lors du marché de Noël de Dijon.

Selon Régis Penneçot, « on ne peut vanter, construire, vouloir développer notre métropole régionale en faisant fi de l'activité de l'économie de proximité ». La métropole

dijonnaise héberge 30 % des 10 000 artisans de la Côte-d'Or, un nombre symbolique atteint en 2018.

### « L'ENTREPRISE EST LE MOTEUR DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE PAYS »

Devant les élus de la CMA, François Rebsamen a renouvelé son plaidoyer en faveur de l'apprentissage : « il offre l'assurance d'une formation de qualité, tournée vers les besoins de demain. Il permet à beaucoup de jeunes – pas assez – de renouer avec la réussite, leur réussite personnelle, et de développer leurs talents. Nos concitoyens qui sont passés par l'apprentissage sont de mieux en mieux armés pour entrer sur le marché du travail ».

Texte et photographies  
Jean-Christophe Tardivon

## UNE RÉSIDENCE DU FUTUR DANS L'ECO-QUARTIER VIA ROMANA

Grand Dijon Habitat, 1<sup>er</sup> bailleur social de Dijon-métropole, construit une résidence de 40 logements au coeur du futur éco-quartier Via Romana. Une résidence aux concepts architecturaux originaux où chaque logement est modulable à l'envie !



Le futur éco-quartier Via Romana signe la poursuite du renouveau de la partie Nord de Dijon, idéalement situé à proximité de la Lino et de la Toison d'Or. L'Office public de l'Habitat propose ainsi à la location 2 logements de type 1, 12 logements de type

2, 16 logements de type 3 et 10 logements de type 4.

### UNE RÉSIDENCE AUX CONCEPTS ARCHITECTURAUX ORIGINAUX :

Profitant de la situation de transition entre les pavillons existants et les futures constructions plus denses du quartier, il se déploie dans un grand gradin articulant les deux échelles. Cette configuration en gradin mêle – sans les logements intermédiaires et logements collectifs. Un grand espace partagé – en double hauteur – est réservé

dans la volumétrie, en balcon sur l'espace public.

### L'INNOVATION : CHAQUE LOGEMENT EST MODULABLE À L'ENVIE !

Les logements sont imaginés comme des collections de pièces carrées identiques complétées d'une terrasse en gradin ou une loggia de même dimension. Elles offrent des espaces extérieurs privatifs, et forment le motif du projet. La modularité permet à chacun de concevoir un logement qui lui ressemble, qui s'adapte à son mode de vie et à l'évolution de sa famille.



« Depuis 1926, GRAND DIJON HABITAT construit, entretient et rénove des logements à loyer modéré de qualité et accessible au plus grand nombre. Chaque jour, votre office, ses administrateurs et ses collaborateurs se mobilisent avec l'ambition de répondre à vos attentes sur l'ensemble du territoire de Dijon Métropole. »

# CÔTE-D'OR TOURISME, au service des collectivités et des territoires



Côte-d'Or Tourisme © R. Krebel

**Côte-d'Or Tourisme, agence de développement touristique du Conseil départemental, travaille au quotidien au service des EPCI, des Pays, des offices de tourisme et de tous les acteurs locaux qui œuvrent à accroître l'attractivité de la Côte-d'Or.**

*Côte-d'Or Tourisme participe ainsi au volet tourisme des projets structurants comme le MuséoParc Alésia, les Climats du vignoble de Bourgogne, le futur Parc national de forêts en Champagne et Bourgogne, le parc naturel régional du Morvan, le schéma départemental des véloroutes et voies vertes...*

**Commune ou EPCI**, vous mettez en place une stratégie de développement touristique, portez des projets d'investissement, souhaitez valoriser des itinéraires de randonnée ?

Côte-d'Or Tourisme vous propose une assistance étude et ingénierie de projet, l'élaboration de diagnostics territoriaux ou un accompagnement en vue de l'obtention de labels, par exemple.

## Spécial EPCI

Aux côtés du Conseil départemental, nous vous proposons un programme d'optimisation de la collecte de la taxe de séjour. En effet, à compter du 1er janvier 2019, 17 EPCI (sur les 19 que compte la Côte-d'Or) auront mis en place la taxe de séjour sur leur territoire et seront ainsi accompagnés.

## Nos outils professionnels

[www.pro.cotedor-tourisme.com](http://www.pro.cotedor-tourisme.com) : centre de ressources accessible librement en ligne avec des données chiffrées sur les clientèles, les filières, des études, des fiches conseil, des dossiers de presse, des ressources visuelles etc.

Côte-d'Or Tourisme pour les pros, sur facebook, qui se fait le relais de nos informations,

## Pour mémoire, à destination du grand public

[www.cotedor-tourisme.com](http://www.cotedor-tourisme.com)  
[www.bouger-nature-en-bourgogne.com](http://www.bouger-nature-en-bourgogne.com) dédié aux activités de loisirs de nature

L'application *Balades en Bourgogne*, disponible gratuitement sur AppStore et Google Play.

N'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de faire le point avec vous sur vos projets et vos attentes.

**Isabelle COROND**

developpement@cotedor-tourisme.com – 03 80 63 69 41

**Karine VANNET**

otsi@cotedor-tourisme.com – 03 80 63 31 80

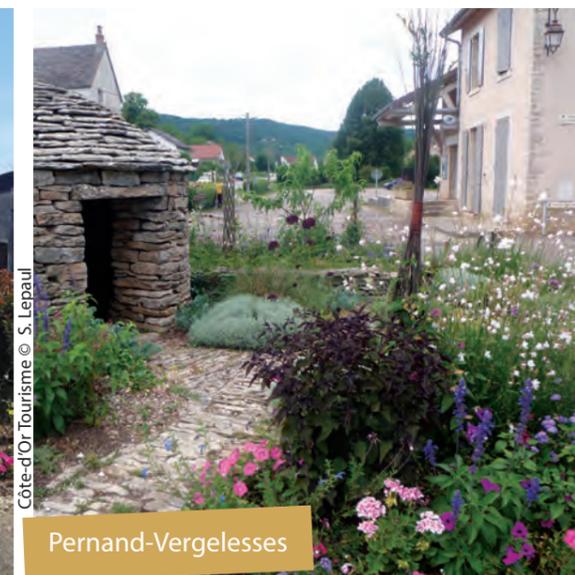
## Un outil de développement du territoire, le cadre de vie

Outre un retour économique profitable, la valorisation paysagère est l'un des moyens de satisfaire les habitants en améliorant leur cadre de vie. Pour atteindre vos objectifs, il vous faut en maîtriser les codes, afin d'optimiser votre stratégie d'aménagement. Mais comment ? Côte-d'Or Tourisme est là pour vous fournir des éléments de réponses.



Côte-d'Or Tourisme © M. Beigenger

Laignes



Côte-d'Or Tourisme © S. Lepaul

Pernand-Vergelesses



Côte-d'Or Tourisme © M. Beigenger

Eguilly

*La valorisation paysagère fait partie de notre quotidien et ne se limite plus à fleurir. Elle est aujourd'hui devenue un levier de développement pour les élus municipaux et des communautés de communes. Chaque collectivité a ses propres besoins et la réponse en fonction de leur potentiel à court, moyen et long terme n'est pas la même. C'est pourquoi Côte-d'Or Tourisme a décidé d'investir pour l'avenir des villes et des villages et a fait de l'aide à la valorisation paysagère, l'une de ses priorités, en proposant des prestations de conseil.*

## La formation des employés communaux

Depuis 16 ans le CNFPT et Côte-d'Or Tourisme proposent ensemble, aux agents polyvalents des petites communes rurales, des formations gratuites en matière de valorisation paysagère. Nous sommes partis du constat que ces agents effectuaient toutes sortes de tâches, et notamment les travaux d'espaces verts, sans avoir forcément reçu de formation.

## Un accompagnement pour l'obtention du label national « villes et villages fleuris »

Cette aide personnalisée consiste en une présentation détaillée du label et de ses critères, plus une visite sur le terrain, qui permet de mesurer les atouts et les faiblesses de votre commune dans le cadre d'une potentielle candidature. L'accompagnement s'effectue jusqu'à ce que vous obteniez le précieux label.

## Les Rendez-vous de la valorisation paysagère

Organisés en partenariat avec le CAUE, ces rendez-vous réguliers et gratuits vous apportent des clés pour réussir votre valorisation paysagère. Au cours du petit-déjeuner qui y est offert, nous partageons avec vous nos connaissances, afin de répondre aux différentes problématiques qui sont les vôtres aujourd'hui.

## C'est grâce au soutien du groupe Dijon-Céréales,

notre fidèle partenaire depuis 20 ans, que nous pouvons afficher une belle ambition en matière de conseil en valorisation paysagère. L'un des résultats les plus visibles de ce mécénat est le nombre croissant de communes de Côte-d'Or promues dans le cadre du label national « villes et villages fleuris ».



Nous sommes là pour vous faire part de notre expérience, vous apporter des conseils et vous présenter des exemples concrets.

**Albine GUILLAUME** - 03 80 63 66 92  
vpaysagere@cotedor-tourisme.com

## COMMUNE RURALE : « QU'ON NOUS FOUTE LA PAIX ! »

Président de l'association des maires ruraux de Côte-d'Or, Bruno Bethenod s'inscrit en fervent défenseur des communes. Alors que leurs prérogatives sont régulièrement repensées ou remises en question, le maire d'Arceau insiste sur le rôle de ce maillon de l'organisation territoriale, au plus près du terrain et des habitants.



Avec une centaine d'adhérents, des maires de communes rurales de moins de 3500 habitants, l'association des maires ruraux de Côte-d'Or promeut et défend l'intérêt communal. « L'actualité nous montre que notre action est une nécessité car l'échelon communal est menacé par les regroupements en intercommunalité XXL. A côté de la remise en cause du département, la mise en place des métropoles donne la priorité au monde urbain en oubliant le monde rural. » Décidé à défendre la gestion de proximité incarnée par les communes, Bruno Bethenod rappelle que cette forme de découpage territorial relève d'un choix historique. Il met en avant cette spécificité française qui s'appuie sur une population répartie sur un vaste territoire. « La commune ne disparaîtra pas mais je crains que l'on veuille en faire une coquille vide. La disparition par compensation de la taxe d'habitation, mesure re-centralisatrice amène à la mise sous tutelle des communes voir à terme à leur disparition. Pourtant, je ne vois pas comment on peut la remplacer. »...

### DES TERRITOIRES AUTONOMES

Pour Bruno Bethenod, les communes rurales se sentent délaissées voir oubliées dans les intercommunalités grande taille. « L'aménagement du territoire n'existe plus, il n'y a pas de vision globale. Il suffit de voir l'entretien des routes, les petites gares qui ferment... Agacé que l'Etat veuille dicter la conduite des élus communaux plutôt que d'agir dans leur intérêt, le maire d'Arceau n'y va pas par quatre chemins quand il s'agit de proposer une réponse. « Qu'on nous foute la paix ! Les maires ruraux veulent une intercommunalité choisie et non imposée comme on l'a fait sans tenir compte du bassin de population et du territoire. » Après le regroupement de 5 000 habitants, Bruno Bethenod digère beaucoup moins bien celui des 15 000 à 20 000 habitants. « On n'a pas besoin du législateur derrière nous en permanence pour faire la moindre chose. » D'autre part, le président de l'association des maires ruraux de Côte-d'Or regrette une ancienne gestion qui lui semblait plus fine et plus équitable dans les intercommunalités. « Le conseil communautaire prend les décisions, vote les impôts mais il n'y a plus de lien avec les communes. Avant, nous avions nos règles et notre système de compensation entre les communes, aujourd'hui, nous participons tous à la même hauteur dans les investissements alors que nos habitants n'ont pas la même facilité d'accès aux équipements installés dans une commune voisine, plus grande. L'équité a disparu. »

## TROCHÈRES REÇOIT LE PRIX DÉPARTEMENTAL DES RUBANS DU PATRIMOINE

La commune de Trochères a reçu samedi 6 octobre le prix départemental de Côte-d'Or pour la restauration des façades de son église en 2017, récompensée par un chèque de 1.500 €. Organisés dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'Epargne, les Rubans du Patrimoine récompensent les communes qui ont conduit une opération de restauration, réhabilitation et de valorisation de bâtiments de leur patrimoine.

### RAPPEL SUR L'OPÉRATION PRIMÉE

- Restauration des façades de l'église de la Nativité, bâtiment non classé et non inscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un enduit à la chaux de couleur ocre jaune remplace un revêtement en ciment qui avait l'inconvénient de générer beaucoup d'humidité et de fissurer les pierres lors des périodes de gel et dégel.



donc recentrer les lois sur l'échelle micro-économique, la macro-économie ne fait pas tout.

Nathalie GAVOILLE, Maire de TROCHERES : « C'est un immense honneur et je suis très fière au nom de la commune de recevoir le prix "Les rubans du patrimoine". Cette gratification récompense un travail de longue haleine. Mais ce prix c'est aussi un message, le patrimoine est une page de notre histoire, notre patrimoine, notre richesse, une page de notre passé mais aussi notre avenir. »

Ludovic ROCHETTE, Président de l'AMF21 : « L'église de Trochères restaurée : c'est la commune qui l'a fait ! »

S'il n'y avait pas eu la commune, qui aurait fait cette restauration ? Ce n'est qu'un exemple, parmi de nombreux autres, de l'utilité de la commune. De même, la solidarité entre collectivités est une nécessité et c'est le rôle du Département. Sans le Département, il n'y aurait pas, ou beaucoup moins, de solidarité territoriale. Il faut

# Vous avez des projets d'aménagement, Nous sommes là ;-)

Orvitis met son savoir-faire au service des communes, pour répondre à leurs attentes en habitat, participer à leur développement et renforcer l'attractivité de leur territoire.

- o Opération d'aménagement
- o Construction
- o Réhabilitation de patrimoine existant
- o Assistance à maîtrise d'ouvrage
- o Gestion de logements communaux

Montagny-lès-Beaune - «Le Clos des Ruches»  
Lotissement de 18 parcelles, aménagé en 2017, avec un immeuble de 8 logements familiaux et 2 pavillons en location-accession.



## LA RENTRÉE EN CÔTE D'OR... SOUS TOUTES

### LES COUTURES, C'EST POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE !

47 078 élèves dans le premier degré et 36 222 dans le second degré ont repris le chemin des classes en Côte d'Or. De la maternelle à la terminale, un petit tour s'impose et fait réfléchir sur les points communs de chaque strate de la mise en œuvre de la politique éducative des services de l'Etat. Accessibilité, égalité des chances, bien manger pour bien apprendre, favoriser le lien avec les parents et la famille. Alors on est plus ou moins créatif pour mettre tout ça en œuvre, mais tous d'accord sur un point crucial, la solidarité !



#### CÔTÉ ÉCOLES DIJONNAISES...

La ville de Dijon consacre 65 millions d'euros par an à l'éducation des 0-25 ans, soit un quart de son budget de fonctionnement pour 39 écoles maternelles publiques à l'effectif prévisionnel de 3 937 élèves et 38 écoles élémentaires publiques à l'effectif prévisionnel : 6 317 élèves. Soit 10 254 élèves (chiffre à conforter à la rentrée), pour 10 346 élèves l'année dernière, soit une baisse de 92 élèves liée à la diminution du nombre de naissances en 2015. Le nombre d'élèves en élémentaire quant à lui continue d'augmenter. Le solde des ouvertures et fermetures de classes dans les écoles publiques dijonnaises est positif, avec 13 classes de plus que l'année dernière. À noter que depuis 2010, le solde des ouvertures/fermetures est positif chaque année.

Les actions menées par la Ville en faveur des enfants s'inscrivent dans une stratégie cohérente : le Projet Éducatif Global (PEG). Contribuant à l'égalité des enfants et des jeunes par l'éducation, le PEG ambitionne de permettre à tous les petits Dijonnais de bien grandir dans leur ville et de les accompagner dans l'apprentissage de la citoyenneté, en complémentarité avec l'École.

Afin d'offrir des conditions d'apprentissage favorisées aux élèves des quartiers les plus en difficulté, la ville de Dijon accompagne l'Éducation Nationale dans le dispositif de dédoublement des classes en REP. Depuis 2001, la Ville a engagé près de 58 millions d'euros pour réaliser des travaux dans les écoles, les accueils périscolaires et les accueils extrascolaires, en vue d'améliorer le cadre d'apprentissage et de loisirs des enfants. En 2018, la Ville y a consacré près de 3 millions d'euros, avec notamment les opérations d'envergure. Dijon ce sont près de 1 100 agents : 110 ATSEM, 580 animateurs et plus de 400 agents d'entretien et de restauration. Depuis janvier 2018, la ville de Dijon déploie dans les écoles élémentaires des Chromebooks. À terme, ce sont 1 300 appareils qui seront installés pour un montant total de 500 000 €. La ville de Dijon, qui assure elle-même la production

de 8 000 repas par jour, en lien avec Dijon Métropole, poursuit son objectif de développement des produits issus de l'agriculture biologique et de proximité (23,9 % des denrées / 66 % des menus avec un composant bio). La lutte contre le gaspillage alimentaire s'intensifie.



#### CÔTÉ COLLÈGES DU DÉPARTEMENT...

Le Département compte 47 Établissements d'Enseignement Publics du Second Degré qui accueillent chaque année 24 000 élèves. Un enseignement du second degré est également dispensé au sein de 7 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat. 450 agents ont une mission de service public au service des établissements.

Cette année, 25 millions d'euros ont été investis dans les collèges en construction et rénovation (12,6 millions en investissement, 11 millions en fonctionnement et 2,6 millions en équipement) et un objectif « Aucune fermeture de collège en Côte-d'Or ». Il faudra

inventer, créer, fédérer et rester à la portée de chaque élève, de chaque famille. Une dizaine d'établissements sont source de vigilance, proches des seuils planchers en termes d'effectif. François Sauvadet, a rappelé pourquoi il n'a pas souhaité transférer la compétence collège à Dijon Métropole. Pas de collégiens des villes et d'autres de la campagne...

Madame la rectrice aura également fait le point sur la première école du socle à Recey-sur-Ource qui met à profit le temps long de la scolarité obligatoire pour accompagner les élèves vers la maîtrise de toutes les compétences du socle. La mission de l'école du socle est de créer du lien entre les trois écoles de la commune, la municipalité, les entreprises et les associations culturelles et sportives locales.

Avec le Conseil Départemental on la joue Agri Local et cela prend puisque 11 collèges Agri locaux se comptent dans le département et 23 producteurs jouent le jeu. On réinvente la saisonnalité, on lutte contre le gaspillage alimentaire (-24% en 2017). Un autre engagement pour le Département, celui de l'accessibilité dont l'institution se fait un devoir, l'accessibilité à l'école, aux loisirs, aux sports, à la culture, à la cantine.



#### CÔTÉ LYCÉES DE LA RÉGION...

Les vice-présidents et conseillers régionaux délégués sur le territoire ont pris part à cette rentrée en se rendant dans des établissements phares de Bourgogne Franche Comté. Des visites qui sont l'occasion de présenter les investissements de la Région dans les établissements et les dispositifs existants pour les apprenants et leurs familles. Les chiffres clés de la Région BFC pour l'enseignement... La Région gère 130 lycées publics de Bourgogne-Franche-Comté, soit 130 établissements publics qui accueillent 91 728 lycéens et comptent 20 426 places d'internat, emploient 2 836 agents techniques permanents.

La Région investit 100 millions d'euros par an pour que les lycées soient rénovés et économes en énergie, mais aussi pour qu'ils soient modernisés, accessibles à tous et connectés (équipement informatique et environnement numérique de travail). Très investie dans la transition écologique, la Région BFC ne lésine pas sur l'efficacité énergétique intégrée dans chacune des opérations et développe les énergies renouvelables. Ainsi sont installés des réseaux de chaleur dans 30 établissements, 8 chaufferies biomasse et 19 installations photovoltaïques. La Région termine le raccordement de 123 lycées à la fibre optique d'ici fin 2018. Un plan pluriannuel de sécurisation des lycées de 10 millions d'euros.

En termes de dispositifs favorisant la réussite scolaire, la Région met en œuvre plusieurs dispositifs comme l'accès aux ressources pédagogiques, le transport, la restauration scolaire. Elle investit aussi pour la jeunesse et plus du tiers du budget de la Région est consacré à des actions, comme l'aide à l'obtention du permis de conduire pour les moins de 25 ans et la carte Avantages Jeunes. Pas d'études sans mobilité, les lycéens bénéficient donc de 50 %



de réduction sur les voyages en TER. Pas de carte à acheter ni de formulaire à remplir, avec les tarifs Mobigo de la Région, c'est moitié prix pour les moins de 26 ans (sur simple présentation de la carte d'identité).

La culture pour toutes les vocations est aussi un des credo de la Région BFC, musiques actuelles au lycée, lycéens et apprentis au cinéma, Échappée littéraire, Échappée musicale, Bourgogne-Franche-Comté Reporter... des programmes et des dispositifs qui placent la culture au cœur des lycées. Des lycéens qui mangent local, et bio grâce à la charte qualité pour la restauration scolaire, c'est l'engagement de servir aux lycéens 50 % de produits locaux et 20 % de produits bio d'ici à la fin du mandat. 11 000 000 de repas sont servis par an.

Marie Quiquemelle

## LE SPÉCIALISTE DE VOS BACS ET COLONNES À DÉCHETS



### VENTE - MAINTENANCE LAVAGE - DÉSINFECTION



web : [www.le-signe.fr](http://www.le-signe.fr)

5 rue du Champ aux Pierres - 21850 Saint Apollinaire  
tél. 03 80 78 07 38 - fax 03 80 71 22 66

## LA CCI PARTENAIRE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DES COMMUNES

Quand elle a lancé son site de marketing territorial, Invest in Côte d'Or, en 2013, la CCI 21 voulait d'abord accompagner les acteurs économiques désireux de se développer ou de s'implanter dans le département. Pour aller plus loin dans l'attractivité du territoire, elle a mis en place un service destiné aux collectivités. En répondant à des problématiques qui les concernent spécifiquement, la CCI agit dans l'intérêt global du territoire.



Pour répondre à sa mission première, contribuer au développement des entreprises, la chambre de commerce et d'industrie a mis en place plusieurs outils. Parmi eux, le site Invest in Côte d'Or s'adresse aux entreprises locales mais aussi à celles en mal de territoire et aux investisseurs. Ainsi, le site de marketing permet aux entreprises du territoire, désireuses de se développer ou de se relocaliser, d'avoir les clés pour le faire dans de bonnes conditions. Les entreprises extérieures à la Côte-d'Or et les investisseurs y trouvent quant à eux tous les arguments pour confirmer que le département apparaît comme un lieu où il fait bon s'implanter. Locomotive de la région, la Côte-d'Or séduit par sa situation idéale tant pour la diversité des flux logistiques que pour son positionnement entre Lyon et Paris. Ses pôles d'excellence, son offre de recherche et de formation, ses zones d'activité variées en milieu urbain ou rural sans oublier son patrimoine et ses atouts touristiques font de la Côte d'Or une réponse aux besoins des acteurs économiques d'aujourd'hui et de demain. Si les collectivités peuvent contribuer à attirer de nouvelles entreprises grâce à du foncier disponible et un cadre de vie accueillant, elles ont un autre rôle majeur à jouer dans l'attractivité des territoires. Et la CCI est là pour les aider. « Il y a une cohérence avec notre mission initiale : Accompagner les collectivités dans leur développement, c'est soutenir les entreprises en contribuant à la bonne santé des territoires » explique Xavier Mirepoix, président de la CCI Côte-d'Or.

### DÉVELOPPER AVEC COHÉRENCE

Grâce à une parfaite connaissance du territoire et de ses acteurs, la CCI 21 s'impose comme un interlocuteur de choix pour conseiller et guider les collectivités dans leur démarche de développement. « La loi Notre a donné un nouveau pouvoir économique aux communautés de communes qui n'ont pas toujours les compétences ou les moyens suffisants pour construire cette démarche. La CCI 21, grâce à son maillage, peut les accompagner. » Du beaunois au châillonnais, du val de Saône au

Montbardois en passant par la métropole, Xavier Mirepoix met en avant le travail de proximité des équipes de la CCI, véritable relais de compétences partout en Côte-d'Or. Le président insiste également sur la notion de proximité des interlocuteurs et la confiance dans la durée qui s'instaure entre la CCI et ses partenaires. « Au-delà de nos compétences économiques, nos

**Au-delà de nos compétences économiques, nos collaborateurs ont un ancrage fort, ils connaissent les contextes et les enjeux locaux.**

collaborateurs ont un ancrage fort, ils connaissent les contextes et les enjeux locaux. » Qu'une collectivité se penche sur la rationalisation de ses mètres carrés disponibles en zone d'activité économique, sur le développement d'une filière qui lui est propre, sur une problématique concernant les commerces de sa commune ou sur la redynamisation économique de son centre-bourg, la CCI peut l'accompagner dans sa réflexion et lui apporter les conseils indispensables au succès de son projet. « Nous nouons des partenariats avec les collectivités, communes ou communautés de communes, pour leur apporter un service sur mesure, en fonction des besoins et des problématiques de chacune. » Xavier Mirepoix rappelle que le coût de la prestation de la CCI varie en fonction des attentes de chacun et de la réponse apportée. « Nous signons des conventions avec les collectivités pour mener un travail à long terme sur l'attractivité d'un territoire. » Tourisme, industrie, commerce... La CCI étudie les besoins, le marché, le bassin de population, les offres manquantes pour que les élus aient une meilleure visibilité. Force de proposition, Invest in Côte-d'Or fournit aux collectivités les éléments qui leur permettent d'avancer. Avec Invest in Côte-d'Or, la CCI soutient les collectivités et les projets susceptibles de dynamiser le département, que ce soit à petite ou à grande échelle.

## UNE BANQUE AU CŒUR DU TERRITOIRE

Nommée au Directoire de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté depuis octobre dernier, Isabelle Brouté nous livre sa vision de l'importance de l'accompagnement d'une banque régionale au profit du développement économique.



**ISABELLE BROUTÉ, VOUS AVEZ REJOINT TRÈS RÉCEMMENT LA CAISSE D'ÉPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, QUELLES SONT LES FORCES DE CET ÉTABLISSEMENT ?**

En arrivant en Bourgogne Franche-Comté, j'ai rejoint une banque régionale de proximité bien ancrée sur son territoire. Cette proximité est la force de notre réseau et nous permet de participer activement au développement économique et social à travers notre présence auprès d'1 habitant sur 4, d'1 entreprise sur 3 et d'1 collectivité sur 2. Notre région possède des atouts formidables et notre ambition est de favoriser la cohésion de tous les acteurs locaux : bailleurs sociaux, Chambres consulaires, syndicats patronaux, Sociétés d'Économie Mixte, Pôles de Compétitivité autour des Collectivités pour faciliter le développement économique et renforcer ainsi l'attractivité de notre région.

**QUEL EST VOTRE POSITIONNEMENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ?**

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté est historiquement la première banque privée des Collectivités Locales. Financeur traditionnel, nous accompagnons 1 commune sur deux en Bourgogne-Franche-Comté, avec un encours de crédits au secteur public qui s'élève à près de 1.7 milliards d'euros. Nous nous appuyons sur une équipe d'experts de proximité qui sont au plus près des élus pour proposer des solutions de financement sur-mesure et répondre aux besoins spécifiques des collectivités locales et des établissements publics locaux. Nous développons également des services afin de faciliter la vie quotidienne des élus et des agents territoriaux.

**A CE PROPOS, DANS UN UNIVERS FINANCIER CONTRAINT, QUELS SONT LES LEVIERS DE FINANCEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ?**

Aujourd'hui, l'équation budgétaire est complexe : nouvelle donne financière avec le gel de certaines dotations d'État, transfert de

compétences, il est important pour les Collectivités de s'entourer de partenaires financiers qui sauront dégager des marges de manœuvre et proposer des stratégies personnalisées et des outils d'aide à la décision, dans le respect de leurs objectifs financiers et budgétaires. Cela peut concerner l'optimisation du patrimoine immobilier ou du parc de véhicules, leviers encore peu exploités et potentiellement source d'importantes économies. Autre piste, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté se distingue en proposant un accompagnement sous forme de Partenariats Publics Privés pour financer les projets d'infrastructures des collectivités Locales, à travers sa filiale BTP Investissement Local.

**AU-DELÀ DES FINANCEMENTS, QUELS AUTRES SERVICES METTEZ-VOUS À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'AIDE À LA DÉCISION ?**

Les collectivités ont besoin d'informations dédiées. A ce titre, la Caisse d'Épargne a créé plusieurs outils d'accompagnement : Développement et Collectivités est un portail internet dédié qui met à disposition des élus des informations de proximité et des outils de simulation de prospective et de budget, sur lesquels s'appuyer dans leur démarche budgétaire et dans la préparation de leur décision d'investissement. Le support DOB (Débat d'Orientation Budgétaire), est un document de synthèse qui permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation. Ces éléments sont à la disposition des collectivités lors des échanges avec les chargés d'affaires.



**PLUS GLOBALEMENT, QUEL RÔLE JOUE LA CAISSE D'ÉPARGNE SUR SON TERRITOIRE ?**

La force de la CEBFC, c'est d'être une banque de proximité qui prend une part active, aux côtés des décideurs locaux, aux réflexions qui portent l'avenir de notre région. Notre rayonnement nous permet d'avoir une connaissance fine de notre territoire et de partager ses enjeux. C'est donc en toute logique que nous sommes depuis l'origine, partenaire actif de tous les événements locaux visant à favoriser la rencontre entre le monde de l'entreprise et les acteurs publics. Je vous donne rendez-vous pour échanger au prochain Salon CITÉ21, les 13 et 14 décembre prochains.

## ENTREPRISE LE SIGNE DE L'ENVIRONNEMENT : MA COMMUNE PLUS PROPRE QUE PROPRE !

Face aux tags disgracieux sur les façades d'une rue, aux sols maculés de chewing-gum sur une place et aux bennes à ordures nauséabondes à l'entrée d'un village, le Signe de l'environnement offre une solution. Cet expert de la propreté contribue à rendre les communes plus agréables à voir et à vivre.



Chaque jour, le Signe de l'environnement fait disparaître 400 à 500 mètres carrés de graffitis sur les murs et façades, partout dans le département. Depuis 2005, le Signe de l'environnement est devenu un expert reconnu de l'enlèvement de graffitis indésirables en faisant preuve d'une réactivité plébiscitée par ses clients. Pour aller plus

loin dans sa démarche, François-Xavier Désertot a complété son offre de service par le nettoyage des sols et mobiliers urbains. « Un parvis ou une place tacheté de chewing-gum ou une rue pavée avec des traces d'hydrocarbures n'ont rien d'attractif. Nous avons le savoir-faire pour y remédier et une application permet aux élus de constater les travaux réalisés. »

### AUSSI PROPRE EN VILLE QU'À LA CAMPAGNE

À côté de ces activités pour rendre les villes plus propres, le Signe de l'environnement, sollicité par les collectivités, a développé un nouveau volet : le nettoyage des contenants à déchets. « Nous sortons de notre contexte hyper-urbain pour répondre aux besoins de toutes les communes. » François-Xavier Désertot vient ainsi de gérer le nettoyage de 150 points de regroupement pour la communauté de communes d'Arnay-le-Duc. Le spécialiste de la propreté s'occupe aussi bien des bacs roulants d'une collectivité que des conteneurs aériens, point de collecte fixe. Pour proposer une offre globale aux collectivités, le Signe de l'environnement assure même la maintenance des contenants à déchets... Le Signe de l'environnement agit dans tous les lieux qui génèrent des déchets pour les nettoyer et les désinfecter.

Le Signe de l'Environnement  
Saint Apollinaire - Tél. : 03 80 78 07 38. [www.le-signe.fr](http://www.le-signe.fr)

## ENTREPRISE COLAS : AU-DELÀ DES ROUTES COMMUNALES

Dans l'esprit collectif, la tendance est d'associer l'entreprise Colas à tout ce qui touche à la construction des routes. Pourtant, l'entreprise de travaux publics a de nombreuses autres cordes à son arc. Du terrassement à la voirie en passant par l'assainissement et l'aménagement extérieur, Colas répond aux besoins des collectivités, des professionnels et des particuliers.



Bien que Colas soit une entreprise d'envergure nationale, elle n'en reste pas moins un acteur de proximité grâce à ses agences de Longvic et Chatillon-sur-Seine. Plus de 165 personnes travaillent en Côte-d'Or au service des collectivités, de la commune à la région. À côté de la construction de routes nouvelles, Colas intervient aussi pour entretenir et réhabiliter l'existant.

Des travaux du tram de Dijon à la voirie de la communauté de communes des Terres d'Auxois en passant par l'enrobé miroir qui

attire l'œil sur le parvis du Zénith, Colas multiplie les interventions aux quatre coins du département. Loin de l'image du béton et du goudron, les travaux publics peuvent également contribuer à embellir un espace public. « Nous sommes là aussi pour éviter de tartiner du noir partout avec des solutions qui sortent de l'ordinaire comme pour la réalisation de trottoirs ou d'aires de jeux » explique Frédéric Michot. « La nouvelle place des Halles de Gémeaux que nous avons réalisé contribue à l'image générale du cœur de village » complète Bénédicte Bridelance.

### DE LA COLLECTIVITÉ AUX PARTICULIERS

Si Colas fait partie des partenaires connus des collectivités, l'entreprise intervient aussi aux côtés des professionnels. Colas compte ainsi dans ses rangs un collaborateur dédié aux particuliers.

NORD-EST

Agence Côte d'Or  
10 boulevard Eiffel  
21602 LONGVIC Cedex  
[dijon@colas-ne.com](mailto:dijon@colas-ne.com)  
Tél. : 03 80 63 15 80

Nos savoir-faire au service  
de vos projets

## AJ3M : L'AMUSEUR PUBLIC

Ce qui lui reste de son âme d'enfant, Jean-Bernard Aubry le revendique avec fierté. Pour concevoir des aires de jeux à la fois amusante et de qualité, le dirigeant d'AJ3M combine son expertise d'adulte pour répondre aux attentes des collectivités en matière d'originalité, de sécurité et d'entretien à l'imagination indispensable pour satisfaire aux exigences du jeune public.



« Là il y a une rivière qu'il faut franchir pour ne pas être dévoré par les crocodiles... » Jean-Bernard Aubry n'hésite pas à voir avec les yeux d'un enfant quand il s'agit de concevoir une aire de jeux. Après avoir travaillé pendant une dizaine d'années dans ce secteur, il s'est associé à son frère Bruno pour créer AJ3M en 1997. Pour la création

d'une aire de jeux ou d'équipements sportifs, l'entreprise propose des équipements qui répondent aux normes de qualité et de sécurité tant dans les matériaux que dans leur installation et leur maintenance.

Grâce à une équipe d'une quinzaine de salariés, analyse les demandes, propose des solutions pour tous les budgets avec une large palette de matériaux, réalise l'installation et assure le suivi et

la maintenance de tous les équipements, majoritairement conçus en France.

Avec 15 000 références, AJ3M peut satisfaire les petites comme les grandes communes mais aussi les bailleurs sociaux ou privés et toutes collectivités désireuses de prendre en compte les plus petits.

AJ3M conçoit également des équipements sportifs : Terrains multisports, espaces dédiés au fitness, au workout (combinaison d'après de musculation), tables de jeux, disc-golf, parcours de motricité. AJ3M complète son offre avec du mobilier urbain, indispensable pour donner vie à ces lieux ou pour habiller une commune ou un espace public.

D'Orville à Chaumont-le-Bois en passant par Bligny-sur-Ouche ou Arnay-le-Duc et la Métropole, AJ3M intervient aussi bien dans les rues des communes, dans les cours des écoles, collèges et lycées, dans les allées des résidences que sur les grands axes routiers.

Société AJ3M  
21160 Couchey - Tél. 03 80 45 43 91 [contact@aj3m.fr](mailto:contact@aj3m.fr)

## GRUPE ELABOR : LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC À PORTÉE DE CLIC

La gestion de l'espace public, par tout ce qu'il recouvre, peut vite devenir un casse-tête pour le maire d'une commune. Pour combiner les compétences réglementaires, techniques et informatiques nécessaires à cette bonne gestion, le groupe Elabor a imaginé un outil destiné à faciliter le travail des équipes municipales. De père en fils, l'avenir des communes s'élabore à Messigny-et-Vantoux.



Gilles et Clément Bordes

### UN TRIPTYQUE DE COMPÉTENCES

Consciente des spécificités et des obligations auxquelles doit faire une collectivité, l'entreprise est en mesure d'identifier ses besoins. Pour y répondre, Elabor réunit, des compétences trop souvent

dissociées. « Connaître la réglementation d'une voirie, des éclairages, de la signalisation ou encore des espaces verts nous permet de guider les communes dans leur gestion. » Pour accompagner ses clients dans cette phase, Gilles Bordes a intégré un service juridique à la pointe de la réglementation au sein du groupe Elabor. L'entreprise complète son approche

en apportant également des compétences techniques qui recouvrent aussi bien la cartographie, les relevés des réseaux ou encore la topographie. « Le dernier élément de notre triptyque concerne les solutions informatiques, faciles d'utilisation, que nous apportons sans que cela ne nécessitent d'investissements lourds. »

### CONNECTÉ EN TOUTE SIMPLICITÉ

Le groupe Elabor est plébiscité pour son service d'assistance à la gestion de l'espace public, AGEPE. « La plateforme d'Assistance à la Gestion de l'Espace Public, AGEPE, permet aux collectivités de maîtriser toutes les dimensions de leur gestion : réseau, voirie, signalisation, urbanisme, environnement et cadre de vie ainsi que ce qui relève des travaux et de l'entretien.



Votre Assistant à la Gestion  
de l'Espace Public

Travaux et Entretien

Environnement

Urbanisme

Signalisation

Voie

Réseaux

Ingénieries  
de l'aménagement des territoires

18 rue des Mürgers - B.P. 6 - 21380 Messigny-et-Vantoux  
Tél. 03 80 50 81 81 - Fax 03 80 35 48 88  
[contact@groupe-elabor.com](mailto:contact@groupe-elabor.com)



## GNR/TICPE : SIDÉRATION DANS LE SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le gouvernement envisage de SUPPRIMER brutalement le taux réduit de TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques) appliqué au GNR (Gasoil Non Routier) et donc l'usage du GNR pour nos activités de Travaux Publics. Cela signifie que les marges de nos entreprises du secteur seraient érodées de 60%...



« La Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne Franche-Comté a pris connaissance de l'intention du gouvernement de mettre fin au taux réduit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) appliqué au gasoil non routier (GNR), notamment pour les entreprises de Travaux Publics. Cette mesure figurerait dans le projet de loi de finances pour 2019 qui a été présenté au Conseil des Ministres du 24 septembre 2018.

### LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS SONT ABASOURDIS PAR LA BRUTALITÉ DE LA MÉTHODE !!

En effet cette mesure n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les acteurs économiques concernés. Elle n'aurait en outre aucun caractère progressif qui est pourtant un principe de bonne politique fiscale pour donner de la prévisibilité et de la visibilité aux entreprises.

A notre sens, la mesure apparaît pour ce qu'elle est, une mesure de rendement fiscale, dont l'impact macroéconomique et sectoriel n'a pas été sérieusement évalué, ni rendu public. Cette mesure est purement budgétaire, sans aucun examen en amont des conséquences sur notre filière ! Selon nos estimations, son impact direct serait de 500 millions d'euros pour la seule activité des Travaux Publics, soit 60% de la marge des entreprises : Les travaux de terrassement, ainsi que les travaux routiers et maritimes, mobilisateurs d'engins, seraient particulièrement affectés...

### C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE NOUS DEMANDONS EXPRESSÉMENT

### LE MAINTIEN DE L'UTILISATION DU GNR POUR NOS ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS.

Les conséquences de cette hausse de fiscalité auraient dû ou devraient être sérieusement étudiées notamment au regard des contrats en cours et du caractère impactant pour le secteur des Travaux Publics.

Pour rappel les deux tiers de l'activité des Travaux Publics dépendent de la commande publique, ce qui induit souvent une relation déséquilibrée, en terme économique et de rapport de force contractuel, entre le donneur d'ordre public et nos entreprises. Pour preuve, le secteur de Travaux Publics se caractérise par un faible taux de marge net de l'ordre de 2%. La mesure, si celle-ci n'était pas neutralisée dans ces effets économiques, réduirait encore le taux de marge et déstabiliserait notre secteur et particulièrement nos PME déjà fortement fragilisées.

Par ailleurs l'amplitude de nos contrats portant bien souvent sur plusieurs mois, voire parfois sur plusieurs années, il paraît illusoire d'engager avec le maître d'ouvrage une démarche de révision de prix dans une relation contractuelle n'intégrant pas cette clause.

Cette mesure brutale va entraîner une augmentation des coûts des travaux, et se répercuter sur le prix payé par les donneurs d'ordre, à commencer par les collectivités. Par conséquent il paraît impératif de neutraliser tout effet de déstabilisation de notre secteur qui sort tout juste d'une crise sans précédent (2008-2016).

A l'heure où nous envisageons d'embaucher et investir pour faire face à un regain

d'activité la profession est abasourdie et n'entend aucunement rester muette face à ce que nous considérons être une attaque en règle contre nos entreprises.»

Vincent MARTIN,  
Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics  
FRTP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
Le Samourai II - 3 rue René Char - 21000 DIJON  
Tél : 03.80.41.93.21  
Secrétaire général : Jean-Pierre DAUGE  
frtpbfc@frtp.fr



## FRANCIS PENNEQUIN : POURQUOI JE SUIS UN MANIAQUE CASSE-COUILLE MALADIF ?

Experte reconnue des travaux publics et de la démolition, l'entreprise Pennequin a développé son savoir-faire depuis plus d'un siècle, de génération en génération. A la tête de la société familiale, Francis Pennequin n'est pas du genre à faire dans la demi-mesure que ce soit pour la qualité de ses chantiers ou quand il exprime un avis.



### ENTREPRISE PENNEQUIN : L'OUTIL DES COLLECTIVITÉS

Pour Francis Pennequin, la définition de son activité est simple. « Les entreprises des travaux publics sont l'outil des collectivités au service de l'aménagement du territoire. »

### UN SERVICE DE PROXIMITÉ

De la même façon que l'on privilégie l'artisan du coin de la rue pour réaliser ses travaux, l'entreprise Pennequin intervient sur un territoire qu'elle connaît, son département et sa région. « Nous assurons un service de proximité aux collectivités, gage d'une certaine réactivité. » Avec ses 70 salariés, Francis Pennequin répond ainsi présent quand un maire fait appel à lui en pleine nuit. Outre sa réactivité, l'entreprise Pennequin a su se démarquer également sur ses chantiers en travaux publics. « Le bâtiment abrite les hommes, les travaux publics les relie. » La construction d'infrastructure que ce soit des routes, des voies ferroviaires, des ports ou aéroports et

tout ce qui s'inscrit dans le génie civil, n'a aucun secret pour cet acteur du territoire. « Nous intervenons également sur tout ce qui ne se voit pas, 4 équipes de travaux dédiées, participent à la mise en œuvre de réseaux d'assainissement (EU, EP) et de réseaux secs (gaz, électricité, télécommunications) pour la viabilisation de tout projet neuf ou de réhabilitation.»

Pour Francis Pennequin, la réussite tient avant tout dans la qualité de service et du travail proposés à ses clients et sur ce point, il ne fait aucun compromis. « On ne joue pas avec les règles. On fait ce qu'on a dit et on défend nos prix car on connaît la réalité du marché et le prix de la qualité. Faire du bon travail, ça paie sur le long terme, ça garanti une longévité à l'entreprise et nos clients n'hésitent pas à revenir pour ça. » Le dirigeant met également en valeur le travail de ses équipes. Bien qu'il n'hésite pas à se rendre sur les chantiers, l'homme, plutôt direct, ne s'immisce pas dans le travail de ses ingénieurs dont il connaît les compétences. « Je suis un maniaque casse-couille maladif ! »



## GRUPE SOCATER :

## AU SERVICE D'UN ENVIRONNEMENT DURABLE

L'année 2016 a marqué un nouveau tournant dans l'histoire de Socater. Si l'entreprise reste particulièrement ancrée et ambitieuse sur ses métiers réseaux historiques, elle fait le choix de se diversifier avec la création de sa filiale Retys, bureau d'études techniques transversal, spécialisé dans l'ingénierie et les infrastructures réseaux.



Le Groupe Socater souhaite ainsi asseoir son positionnement d'acteur au service d'une nouvelle approche des réseaux. De l'expertise technique à l'assistance, tous les métiers de Socater servent une vocation durable, et viennent porter une dynamique d'innovation régionale, en Bourgogne-Franche-Comté, mais au-delà.



Depuis près de 40 ans, Socater est spécialisée dans les Réseaux Secs (gaz, électricité, télécom et NTIC), les Réseaux Humides (eau, assainissement...), les Réseaux de Lumière (éclairage public, sportif, signalisation...), et les Réseaux Energies Naturelles. Proche de nos clients, nous proposons des ouvrages clés en main, réalisés par une équipe de 130 collaborateurs répartis sur nos Agences en Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.



Bureau d'études technique spécialisé dans l'ingénierie et les infrastructures de réseaux, la Géo-Détection et le Géo-Référencement, la Maîtrise d'Œuvre. Il accompagne des entreprises privées et des collectivités territoriales, en proposant des missions de conseil, de conception et de gestion de leurs projets, de A à Z.

Siège social : ZAE Cap Nord  
15 rue du Bailly - 21000 DIJON  
Bertrand PONGAN  
bertrand.pongan@socater.fr

## ENTREPRISE DÉSERTOT : SANS NOUS, PAS DE VIE !

Installée de longue date sur le territoire, l'entreprise Désertot a développé une large palette d'activités allant même sur des terrains capable de changer l'image que l'on peut se faire des travaux publics. Attendues et reconnues pour leur savoir-faire aussi bien dans l'assainissement, les réseaux d'eau potable que la viabilisation ou les aménagements urbains, les équipes de Désertot marquent également de leur empreinte l'environnement de demain.



Stéphane Flénet, Cyrille COMAS

Jean-Marie Désertot, ingénieur de l'école spéciale des travaux publics, a créé son entreprise en 1979 en faisant de la viabilisation sa spécialité. Près de 40 ans plus tard, la société a marqué de son empreinte des quartiers entiers de Dijon et des environs. Aujourd'hui passée aux mains du groupe Rougeot, autre acteur local des travaux publics, l'entreprise Désertot s'appuie sur 87 collaborateurs au savoir-faire spécifique. Devant un projet d'aménagement urbain, Désertot apporte les conseils nécessaires au maître d'ouvrage comme le précise Stéphane Flénet, directeur. « Nos équipes ont le coup d'œil. Nous avons gardé ce savoir-faire intégré à l'entreprise pour que nos clients aient un interlocuteur direct et pouvoir être force de proposition. » Des travaux de piétonisation du centre-ville de Dijon à celui de Dôle, Désertot est parfois amené à sortir de la grande région. « Nous travaillons essentiellement en Bourgogne-Franche-Comté mais certains dossiers très techniques pour lesquels on nous sollicite nous conduisent parfois plus loin » souligne Cyrille Comas, directeur adjoint de l'entreprise... Avec la loi GEMAPI, les communes ont vu leurs responsabilités accrues vis-à-vis de la gestion des eaux pluviales et des risques

**Sans les travaux publics, il n'y aurait pas d'eau au robinet, pas d'accès internet, pas de gaz pour chauffer, pas d'électricité pour s'éclairer, pas de routes pour relier les hommes... Sans nous, pas de vie !**

d'inondation. « Pour les épauler, nous sommes en capacité de créer un bassin d'orage ou les canalisations nécessaires pour l'évacuation des eaux de pluie » complète Stéphane Flénet. D'ailleurs, Désertot intervient pour l'ensemble des réseaux humides. Les réseaux d'assainissement ou d'eau potable des communes de Pernand-Vergelesses, Echevronne ou encore Vosne-Romanée, c'est eux. L'alimentation en eau potable s'inscrit dans la même expertise. « C'est un métier très technique sur lequel nous avons fait notre réputation » insiste le directeur...

### DES CHANTIERS POUR L'AVENIR

Les travaux publics sont des acteurs qui œuvrent pour l'avenir d'un territoire. « Sans les travaux publics, il n'y aurait pas d'eau au robinet, pas d'accès internet, pas de gaz pour chauffer, pas d'électricité pour s'éclairer, pas de routes pour relier les hommes... Sans nous, pas de vie ! » sourit Stéphane Flénet qui veut montrer le rôle majeur des entreprises de son secteur. En intervenant pour viabiliser un lotissement ou un site à naître, Désertot s'assure que les constructions bénéficient des aménagements pour leurs équipements à venir. « De la fibre à l'eau potable en passant par le gaz ou l'électricité, nous préparons le terrain avec nos réseaux. » Les habitants des lotissements d'Ahuy, Varois et Chaignot ou encore Chevigny-Saint-Sauveur n'ont sans doute pas conscience du rôle que l'entreprise a joué. « Un ouvrier des TP a souvent l'occasion de dire qu'il a contribué à concevoir ceci ou cela et peut en tirer un sentiment de satisfaction. » C'est aussi, loin de l'image que l'on se fait de la profession que Désertot se veut être la seule entreprise des travaux publics à intervenir sur l'aménagement des cours d'eau. A leur niveau, les travaux publics vivent avec leur temps dans la société d'aujourd'hui pour agir sur celle de demain.



TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENTS – VOIRIE  
CANALISATIONS  
AMÉNAGEMENTS URBAINS

5 rue en clairvot – SAINT APOLLINAIRE  
ZAE CAP NORD – BP 47504 – 21075 DIJON CEDEX  
Tél : 03 80 72 45 37 – Fax : 03 80 73 51 27  
Site internet : [www.rougeot-tp.com](http://www.rougeot-tp.com)



## L'HYDROGÈNE, SOURCE D'ÉNERGIE VERTE DE DEMAIN ?

Alors que le gouvernement a décidé de mobiliser 100 millions d'euros dans un plan hydrogène, EDF n'a pas attendu cette initiative pour étudier et développer cette alternative énergétique. Pour les process industriels ou en carburant dans les transports, l'hydrogène s'impose peu à peu comme une solution pertinente.



Rémy Combernoux  
EDF – directeur développement territorial Bourgogne

### PRODUIRE À L'HYDROGÈNE

Pour encourager la mixité énergétique de demain, Nicolas Hulot, avant de quitter son poste au ministère de la transition écologique, a lancé un plan hydrogène. « Cette énergie s'inscrit dans une stratégie globale. Son utilisation est déjà une réalité dans l'industrie » précise Remy Combernoux, directeur du développement territorial EDF. Le secteur pétrochimique français, demandeur en hydrogène, représente à lui seul 1% des émissions de gaz. Particulièrement polluant dans sa conception actuelle puisqu'il est produit à partir de combustible solide, l'hydrogène a les moyens de devenir une source d'énergie propre. « En plus de présenter l'avantage d'avoir une grande capacité de stockage, l'hydrogène peut être produit facilement en électrolysant l'eau ». EDF, premier producteur d'électricité renouvelable en Europe, a développé une solution permettant de fournir une solution hydrogène moins polluante. En séparant les molécules d'hydrogène de l'eau avec de l'électricité renouvelable, grâce au principe d'électrolyse, EDF propose un hydrogène plus propre. En utilisant cette énergie décarbonnée, les industriels contribuent à réduire leur impact sur l'environnement.

### BOUGER À L'HYDROGÈNE

EDF, comme le gouvernement, ont également identifié l'intérêt que représente l'hydrogène électrolytique en tant qu'énergie propre pour les moyens de transport. Des trains, des bus et des voitures roulant à l'hydrogène existent déjà. « On charge l'hydrogène dans le véhicule et il se transforme en électricité » explique Remy Combernoux avant de compléter : « Il y a

un marché moins polluant à développer en partant d'eau et d'électricité renouvelable ». Convaincue du potentiel de cette énergie, EDF a déjà investi 16 millions d'euros dans ce marché en nouant un partenariat avec l'acteur de référence dans l'électrolyse, l'entreprise Mc Phy. Si l'Allemagne confirme son avance sur le sujet avec ses trains à hydrogène notamment, la France a la capacité de se positionner elle aussi sur ce segment. A côté des trains au diesel susceptibles d'être convertis à l'hydrogène, EDF voit plus loin. « Les bus, les bennes à ordures et autres transports lourds ainsi que les flottes

**Notre projet est de construire des stations hydrogène car EDF possède les compétences nécessaires en ingénierie, en électrolyse, en électricité ainsi qu'en gestion et en exploitation.**

professionnelles pourraient en faire de même » insiste Remy Combernoux. Avec une expertise développée depuis 30 ans en R&D autour de l'hydrogène, EDF est aujourd'hui en mesure d'installer les équipements nécessaires. « Notre projet est de construire des stations hydrogène car EDF possède les compétences nécessaires en ingénierie, en électrolyse, en électricité ainsi qu'en gestion et en

exploitation ». Le directeur territorial Bourgogne d'EDF imagine les possibilités et les mutualisations qui pourraient découler des stations à hydrogène. Conçue pour une collectivité et ses transports publics, une station pourrait servir à alimenter une flotte automobile à proximité. « Nous privilégions les véhicules qui reviennent à leur base pour être chargés tels que les bus ou les flottes ». Des communes comme Auxerre, Dôle, Belfort-Montbéliard se sont déjà engagées dans la voie de l'hydrogène d'autant que la Bourgogne-Franche-Comté, région pilote en la matière, dispose des compétences nécessaires sur son territoire. « Les bus à l'hydrogène restent chers à l'acquisition mais ce n'est qu'en attendant que les carnets de commande permettent des achats plus volumineux. C'est aussi un type de véhicule qui demande une maintenance plus faible donc moins coûteuse ». Dans l'ère du temps et en réponse à une problématique sociétale, l'hydrogène séduit les collectivités qui peuvent profiter des aides de l'Etat pour passer à l'action. A partir du premier semestre 2019, sous l'égide de l'ADEME, le plan hydrogène de l'Etat permettra de financer des projets portés par des acteurs privés en association avec des collectivités. Pour saisir ces opportunités, EDF se positionne comme un acteur de référence dans le domaine en attendant, après demain, peut-être, d'envisager de passer la voiture de Monsieur tout le monde à l'hydrogène.



## LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR CHAQUE CÔTE-D'ORIE

Chaque commune, chaque habitant de la Côte-d'Or doit pouvoir accéder au Très Haut Débit. Engagé depuis 2012 le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire (SDANT) a vocation à répondre à ce défi ambitieux et devrait se terminer en 2025. François Sauvadet, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Jean-Louis BOULEY, maire de Magnien ont inauguré l'arrivée du THD dans les 9 communes de la grappe d'Arnay-le-Duc.



Louis BOULEY, maire de Magnien «Je suis ravi d'inaugurer l'arrivée du Très Haut Débit à Magnien, la vie des habitants va changer et compris celle de la secrétaire qui peut bénéficier des services numériques indispensables à la gestion de nos communes rurales.»

## DISCOURS DE FRANÇOIS SAUVADET, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR

«Une connexion de qualité pour tous, c'est un atout considérable pour le développement d'initiatives en faveur du territoire, pour l'activité économique, pour l'emploi et les services, et c'est une clé de l'avenir.

Mesdames et Messieurs les Maires, je connais votre attachement et celui de vos conseils municipaux aux équipements de proximité. Ainsi, 2018 marquera un record, notre Département investira à lui seul 100 M€ dans tous ses territoires, faisant de notre collectivité le premier investisseur de Côte-d'Or. Et l'un de nos plus grands chantiers, c'est justement la poursuite du déploiement de la fibre, avec un objectif clair : le très haut débit pour chaque Côte-d'Orien.

## UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE À GRANDE ÉCHELLE

Vous le voyez, l'aménagement numérique de nos territoires est l'une de nos grandes priorités, on peut même dire que c'est « LE » chantier de notre mandat jusqu'en 2021. Parce qu'il est devenu une nécessité pour l'accès à l'emploi, à la connaissance, aux services publics ou encore pour maintenir des relations sociales, la couverture de l'ensemble du territoire se révèle cruciale.

Le numérique, c'est tout simplement la clé d'entrée dans le 21<sup>e</sup> siècle et le meilleur rempart contre la désertification de nos territoires ruraux (attractivité pour les entreprises, e-administration, télémedecine, télétravail, déclaration PAC, maintien à domicile des personnes âgées...).

C'est une véritable révolution qui s'est amorcée et les bouleversements qu'elle augure dans nos vies quotidiennes sont phénoménaux. En ce sens, le Département a pleine conscience que pour ne pas subir demain, il faut agir dès maintenant.

Voilà pourquoi nous avons insisté pour fournir une connexion de qualité pour tous les Côte-d'Oriens, même les plus enclavés.

C'est la raison d'être de notre Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire (SDANT) qui vise à proposer un plan ambitieux de déploiement de la fibre optique en Côte-d'Or, hors agglomérations de Dijon et de Beaune (dont le déploiement est assuré par Orange - zones AMII). »

## LE SDANT EN 3 PHASES (L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CE PROGRAMME EST CONSULTABLE SUR LE SITE THD. COTEDOR.FR) :

Coût total estimé : 220 M€

1<sup>ère</sup> phase

320 communes traitées par la phase prioritaire du SDANT

- 2015-2017 Fibre au coeur du bourg : construction de 165 nouveaux centraux ADSL/VDSL visant plus de 190 communes (19.657 prises) et pour relier par la fibre optique les centraux qui aujourd'hui ne le sont pas (11 communes). Il se peut qu'il y ait les dernières mises en service en 2018.

2<sup>ème</sup> phase

• 2018-2020 Fibre à la maison (FTTH) et au bureau avec deux phases prioritaires qui concernent 77.000 logements et 354 communes.

2018 : la priorité est donnée aux secteurs les plus carencés en termes de couverture actuelle par ADSL (plaques d'Is-sur-Tille et du Montbardois-Châtillonnais). 114 communes sont concernées ;

2019-2020 : 240 communes.

3<sup>ème</sup> phase

- 2021-2025 Fibre à la maison et au bureau (achèvement) : Communes non traitées (90 communes), Communes traitées par la fibre au coeur du bourg.



## SAULIEU GARDE LE CAP ET C'EST 100% CÔTE D'OR AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Saulieu, ville au patrimoine gastronomique, culturel et architectural très préservé, une commune en pleine mouvance qui parie sur le renouveau et la réhabilitation de ses bâtiments communaux au service des sédélociens. Visite guidée avec Jean-Philippe Meslin maire de Saulieu, Martine Eap conseillère départementale du canton et François Sauvadet, président du Conseil Départemental.

Depuis 2009, Saulieu a vu se réaliser des travaux d'envergure, la réhabilitation de la rue des Fours, celle de la rue du Marché qui a transformé le visage du centre-ville. En effet c'est une toute nouvelle rue, avec un stationnement d'un seul côté, des trottoirs élargis qui permettent aux personnes à mobilité réduite de circuler sans problème, avec des mobiliers urbains tels bancs et bacs à fleurs, des places de stationnements enlevées rue du Marché et déplacées sur la place Monge où environ une cinquantaine de stationnements ont été créés.

**La réalisation s'élève à un coût total de 326 401 € : Conseil Départemental : 91.527 €, soit 28 %, DETR : 161.867 € soit 50 %, Autofinancement : 73.007 € soit 22 %**

Le Conseil Départemental a accompagné la commune dans la construction d'un préau ouvert sur l'extérieur de l'école Laurent Courtépée. De bois et de verre, l'ensemble respire quelle que soit la saison et protège les enfants, même en hiver, tout en gardant le regard porté sur l'environnement. Au sol des marelles, des jeux de sauts pour une école située au bord de la rue qui a été sécurisée par un système astucieux de feux qui passent au rouge dès que la vitesse d'un véhicule est inadaptée. La réalisation s'élève à un coût total de 326 401 € : Conseil Départemental : 91.527 €, soit 28 %, DETR : 161.867 € soit 50 %, Autofinancement : 73.007 € soit 22 %

Le deuxième gros chantier faisant l'objet de ce 20<sup>ème</sup> Contrat Cap 100% Côte d'Or est l'ancienne école Monge qui deviendra l'espace culturel Sallier ! Un ancien couvent des Ursulines recevant des filles de la bourgeoisie provinciale fut construit sur les ruines de l'ancien château fort en 1624. La chapelle et les arcades du ont été rouvertes au ré de chaussée, les ouvertures hautes ont du été découvertes et serez remplacées par des



fenêtres vitrail. La salle pourra accueillir des concerts pour une cinquantaine de spectateurs.

Ce bâtiment accueillera bientôt la bibliothèque, une médiathèque, un espace d'accueil et d'échanges et un espace numérique. Au premier étage, il y aura également une salle de danse et des salles de musique à l'étage. La salle destinée au cours de danse sera en parquet de chêne, un parquet souple sur lambourdes espacées, un futur bonheur pour les danseurs. 3 salles de musique pourront accueillir les nombreux élèves de tous âges de l'école de musique de l'Auxois Morvan. L'espace numérique répond à une volonté défendue par le président du



Conseil Départemental, lutter contre la E.exclusion des parents, des personnes en situations délicates ou des personnes qui ont tout simplement une appréhension par absence de connaissance de l'outil informatique et/ou web.

A l'occasion de cette visite, François Sauvadet a redit sa volonté que la Côte-d'Or vive dans tout le département et, surtout, celle de faire vivre chaque ancien chef-lieu de canton. À ses yeux, l'espace Sallier est, dans ce sens, un formidable atout de développement, l'édifice qui se révèle par le biais de sa restauration, une formidable mise en valeur du patrimoine architectural et historique de la ville de Saulieu.

Le montant des travaux s'élève à un coût total de 992.000 € : Conseil Départemental : 150.000 € (CP du 2 juillet 2018), soit 15 %, DETR : 49.657 €, soit 5 %, DRAC : 148.733 €, soit 14 %, Conseil Régional : 150.000 €, soit 15 %, FONDS LEADER : 50.000 € soit 5 %, TEP-CV : 120.051 € soit 12 %, Autofinancement : 222.987 €, soit 22 %.

C'est donc un chèque global de 326.401 € qui a été remis par le Département au maire de Saulieu, François Sauvadet précisant que le Département serait plus que jamais aux côtés des territoires et notamment des territoires ruraux.

Marie Quiquemelle

## CONSEIL RÉGIONAL : PENSER PUIS AGIR

## POUR MIEUX DÉVELOPPER SON TERRITOIRE

Chef de file pour agir sur le développement des territoires, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, avec les communautés de communes, développe les outils et les leviers. Si les financements sont indispensables, l'ingénierie et les apports stratégiques permettent également aux territoires de se saisir de leur avenir avec pertinence. Au cours de notre entretien, Marie-Guite Dufay, Présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a confirmé son engagement aux côtés des territoires, de tous les territoires.



au rayonnement et à l'attractivité régional et non pas seulement à l'échelle d'un territoire. La recherche et l'enseignement supérieur s'inscrivent dans cette dimension » précise Marie-Guite Dufay qui préfère mettre en complémentarité les aires urbaines et rurales plutôt que de les placer en concurrence dans l'obtention de budget sur des échelles différentes.

Attachée aux préoccupations de tous les territoires qui composent la région, la présidente s'est saisie de la désertification des bourgs et centres dans les villes moyennes. A travers un appel à projet autour de la redynamisation de ces centres, le conseil régional va déployer 30 millions d'euros de Seurre à Montbard, d'Auxonne à Montigny-sur-Aube pour peser aussi bien sur l'habitat que le commerce ou l'aménagement. « 40 communes lauréates dans la grande région profiteront de 750 000 € pour réaliser leurs projets. » Les communes désireuses d'agir sur l'habitat peuvent également solliciter l'aide de la région qui prévoit la création de 1 000 logements à loyer plafonné d'ici 2021.

Parallèlement, parce que l'attractivité d'une commune passe aussi par sa connexion au monde... numérique, Marie-Guite Dufay invite les territoires les plus mal lotis à solliciter la région pour bénéficier du R<sup>3</sup>, Réseau Radio Régionale. « Pour avancer sur la résorption de la fracture numérique, la région apporte 160 millions d'euros dans un dispositif qui permet d'apporter de la fibre chez l'habitant dans les territoires reculés par l'intermédiaire des voies hertziennes. » En attendant le très haut débit en 2022, cette solution expérimentée à Givry en Saône-et-Loire permet aux territoires ruraux de proposer une alternative à leurs administrés. « L'installation est complètement prise en charge par la région, il suffit de nous solliciter comme l'on déjà fait 357 communes. »

## DU CONCRET PARTOUT

Misant également sur la participation citoyenne, la région soutient les projets innovants qui s'inscrivent dans cette démarche avec son programme ENVI "Espaces nouveaux, villages innovants". « 90 projets ont déjà été déposés. Ils concernent aussi bien une aire de jeux dessinée par les enfants, un marché, la mise en valeur du site d'Alesia en lien avec les habitants, un potager communal... » Marie-Guite Dufay, se réjouit de l'engouement des collectivités et des habitants pour ce dispositif qui prend en charge 80% des dépenses éligibles dans la limite de 5 000 € et 50% des investissements dans la limite de 15 000 €. L'appel à projets ENVI, (ouvert tout au long de l'année, s'adresse aux collectivités locales ou groupements de collectivités ainsi qu'aux associations, aux bailleurs sociaux ou encore aux structures coopératives. « J'insiste sur le défi du développement de cette région ! Il faut s'attaquer à un ensemble de zones en perte de population. Cela ne signifie pas pour autant que les territoires soient abandonnés car ils ont un potentiel qui ne demande qu'à être activé. » Parfois, les acteurs de terrain, les élus ne savent plus où déployer leurs moyens pour avancer et faire évoluer leur territoire. Là encore, le conseil régional propose Générateur, un outil pour étudier les besoins relatifs au service à la population. « En fonction de l'analyse, nous construisons une réponse collective souvent en lien avec l'économie sociale et solidaire en poussant à la création d'entreprise. »

Déjà acteur de l'économie, le conseil régional a vu cette compétence confortée par la loi Notre. Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, souhaite encourager la création d'entreprise et structurer les filières « qui font la richesse et les caractéristiques de notre région. » Pour ce faire, elle s'appuie sur l'agence économique régionale <https://aer-bfc.com> pour pousser l'innovation économique sur l'ensemble des territoires grâce aux spécificités fortes comme la métallurgie, l'agro-alimentaire ou encore le bois. « Le tourisme est un autre axe de développement économique avec des applications immédiates sur le territoire. La région encourage la reprise ou la création d'hôtels et de restaurants en amenant, si nécessaire un financement qui permet de faire levier auprès de banques parfois frileuses à lever les fonds. » Parmi les autres axes de développement sur lesquels la région veut agir, les énergies vertes. « Nous voulons aider les communes à s'emparer du sujet car il s'inscrit dans le développement de leur territoire. C'est une ressource à portée de main. » Pour les inciter à s'approprier cette question, Marie-Guite Dufay met en avant le développement de Territoires à Energie Positive, TEPOS, une labellisation accompagnée d'incitation financière et d'aide à l'ingénierie. « Nous ne devons pas non plus attendre que les projets arrivent des territoires, nous devons apporter l'ingénierie nécessaire à leur conception et leur réalisation. Nous voulons donner à chacun la capacité de construire des projets et de se développer. »

## REPENSER SON TERRITOIRE

Chacun des 34 territoires qui donnent à la Bourgogne-Franche-Comté ses particularités et ses projets passe un contrat avec le conseil régional afin de définir les besoins prioritaires et de prévoir les plans d'action nécessaires. « Il y a une multiplicité de projets qui peuvent recevoir une aide à partir d'un diagnostic partagé à l'échelle d'un regroupement de communautés de communes, de pays... » Dans cet esprit de réflexion et d'analyse, le conseil régional a prévu une enveloppe de 10 millions d'euros destinés à l'ingénierie en complément des 80 millions d'euros prévus pour le financement de projet dans le cadre de ces contrats. Cette enveloppe budgétaire se distingue de celle dédiée aux 4 contrats passés avec des agglomérations dont les projets doivent avoir une dimension régionale pertinente. « Le contrat avec Dijon prévoit ainsi un budget de 50 millions d'euros pour des projets qui participent

## REVITALISATION DU CENTRE-BOURG D'AUXONNE

Dans le cadre du projet de Revitalisation du Centre-Bourg de la ville d'Auxonne, Raoul LANGLOIS, maire d'Auxonne et Eric HOULLEY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président Régional en charge de la Cohésion Territoriale et des Parcs ont signé le contrat de Revitalisation Centre-Bourg.



les bourgs-centres, nombreux et souvent dynamiques, sont un gage de qualité de vie, de maintien de l'emploi et de services sur l'ensemble du territoire régional.

Or, certains de ces pôles, malgré leur rôle structurant, connaissent une perte de vitalité. Leur affaiblissement pèse sur les territoires en majorité ruraux et menace l'équilibre urbain/rural de la Région. Afin de répondre à cet enjeu de cohésion et d'équité territoriale, il est nécessaire d'affirmer la présence de centralités de proximité en renforçant leur attractivité.

C'est la finalité visée par les appels à projets mis en place ces trois dernières années par l'Etat et les anciennes Régions. En BFC, 40 communes souhaitant s'inscrire dans des démarches de revitalisation globale, ont été sélectionnées.

La sélection des lauréats a permis d'engager dans un premier temps les études nécessaires à la formalisation de la stratégie. Il s'agit alors d'aider ces communes-centres à apporter une réponse globale dépassant

l'approche thématique et associant le plus largement possible les acteurs locaux et les habitants. L'objectif de ces démarches est d'actionner l'ensemble des leviers (habitat, commerces, espaces publics, animation, mobilités, foncier...) concourant à rendre les pôles de centralités plus attractifs.

Dans un second temps, la Région accompagne les projets au moyen d'une convention-cadre triennale reprenant : la stratégie de la commune dans ses grandes orientations, les objectifs globaux poursuivis, les actions prioritaires pouvant être financées et précisant l'enveloppe maximale pouvant être allouée (dans la limite de 750 000 €).

Les villes d'Auxonne (21), Gueugnon (71), et Baume-les-Dames (25) ont sollicité le conventionnement avec la Région suite à la réalisation de leurs schémas pluriannuels d'aménagement.

Montbard (21) et Jussey (70) sollicitent la région pour le financement d'actions dans le cadre de leur convention.

## LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER)

A l'occasion de la tenue du comité de suivi du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Patrick Ayache et Sophie Fonquernie, vices-présidents de la Région, et représentants de la commission européenne, ont visité deux sites ayant bénéficié du FEADER en Côte-d'Or.



Depuis le début de la programmation 2014-2020 :

- Pour le soutien à la transformation commerciale à la ferme ce sont 229 dossiers programmés pour 2 805 429 euros de FEADER programmé (dispositif dont la ferme Cérès a bénéficié)
- Pour le soutien en faveur des investissements dans les Industries agroalimentaires 61 projets programmés pour un montant de 7 826 844 euros de FEADER programmés (dispositif dont la fromagerie Gaugry a bénéficié).

## LA FROMAGERIE GAUGRY

La Fromagerie Gaugry est spécialisée dans la fabrication de fromages au lait de vache. La fromagerie a souhaité investir dans une extension des locaux de

stockage et l'installation d'une nouvelle ligne d'emballage.

**Budget : 268 850,14 €**  
**Financement FEADER : 56 996,22 €**  
**Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : 50 543,82 €**

## LA FERME CÉRÈS

Située à Brochon, La ferme Cérès cultive 110 ha de terre en agriculture biologique depuis 1989. Charles-Henri François, exploitant souhaitait investir dans la création d'un atelier de meunerie à la ferme.

**Budget : 52 743,73 €**  
**Financement FEADER : 11 181,65 €**

## ORVITIS POSE LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE POUR 20 LOGEMENTS FAMILIAUX ET UNE RÉSIDENCE SÉRÉNITIS

Pour répondre à une demande croissante de logements locatifs sur l'agglomération dijonnaise, Orvitis s'est porté acquéreur d'une parcelle dans la nouvelle Zac des Fontaines à Sennecey-lès-Dijon, aménagée par la SPLAAD. Le jeudi 24 mai 2018, la première pierre d'un immeuble de 20 appartements familiaux et d'une résidence Sérénitis de 19 logements à destination des seniors, est posée par Philippe BELLEVILLE, Maire de Sennecey-lès-Dijon et François-Xavier DUGOURD, Président d'Orvitis. L'ensemble immobilier, dont les premiers locataires pourraient emménager à l'été 2019, constitue les premiers logements d'Orvitis sur la commune.



François-Xavier Dugourd, président d'Orvitis

### UNE OPÉRATION SYMBOLIQUE

« Cette 1<sup>ère</sup> pierre est un grand événement qui concrétise la première opération d'Orvitis avec Sennecey-lès-Dijon, c'est donc aujourd'hui la 130<sup>ème</sup> commune de Côte-d'Or avec laquelle nous travaillons.

C'est aussi la 17<sup>ème</sup> commune de la métropole où Orvitis disposera de logements. Nous souhaitons continuer notre développement sur la métropole et mettons tout en œuvre pour y augmenter notre offre. En 2017 Orvitis a ouvert 383 logements dont 274 sur Dijon Métropole, satisfaisant ainsi la demande globale sur le territoire Côte-d'Or.

Opération symbolique aussi car ce projet intègre une dimension qualitative et quantitative ! Dès logement familiaux, pour les jeunes, pour les personnes âgées, des solutions pour permettre aux habitants de devenir propriétaire ! »

### 20 LOGEMENTS FAMILIAUX ET UNE RÉSIDENCE SÉRÉNITIS

Au sein de la nouvelle Zac des Fontaines, sur un terrain de 2200 m<sup>2</sup> qui borde le « parc des eaux », le programme immobilier, conçu par Philippe Vionnet, du cabinet d'architectes dijonnais A2A, compte deux bâtiments de 3 étages, desservis par un ascenseur :

- le bâtiment A de 20 appartements familiaux : 8 logements Type 2 (45 à 48 m<sup>2</sup>), 9 Type 3 (62 à 66 m<sup>2</sup>) et 3 Type 4 de 78 m<sup>2</sup> ;
- le bâtiment B, dédié à une résidence Sérénitis, compte 10 appartements de type 2 (en moyenne de 46 m<sup>2</sup>) et 9 appartements de Type 3 (en moyenne de 65 m<sup>2</sup>), ainsi qu'une salle de convivialité de 50 m<sup>2</sup> environ.

Avec son dernier niveau en attique, le parti pris architectural est contemporain : des volumes compacts animés, côté sud, par les balcons en décalage, créant ainsi un espace ouvert privé et intime pour les futurs résidents. Des parements bois (ou brises vues) installés au droit de quelques balcons, ou des habillages en zinc d'autres balcons égayent les façades qui seront en enduit, principalement dans les tons blanc cassé, mais avec des éléments rapportés en entourage de quelques fenêtres dans une couleur ocre-rouge. Les toitures ter



Le sous-sol, également desservi par l'ascenseur, sera dédié au stationnement, avec 39 emplacements. Trois parkings aériens seront disponibles pour les visiteurs.

L'ensemble de la résidence sera entouré d'espaces plantés verdoyants, dont certains seront privatifs pour les appartements en rez-de-chaussée. La salle de convivialité s'ouvrira sur une terrasse et un jardin aromatique.

**L'ensemble de la résidence sera entouré d'espaces plantés verdoyants.**

A l'arrière de la résidence, des arbres seront plantés en bordure du cheminement piéton, longeant le « Parc des Eaux ».

L'entrée dans les bâtiments, ainsi que l'accès au parking en limite ouest de la résidence, s'effectueront depuis une voie de circulation intérieure créée sur la Zac, accessible depuis la rue Jean Dorain.

### SÉRÉNITIS

Une résidence labellisée Sérénitis

Concept qui s'inspire des résidences-services prévues par la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, les résidences labellisées Sérénitis se veulent un habitat adapté pour se sentir bien. Elles associent :

- des logements accessibles et adaptés à la perte de mobilité, dédiés aux seniors autonomes de plus de 60 ans ou aux personnes handicapées, tous satisfaisant aux conditions d'accès aux logements aidés,
- un soutien pour faciliter le quotidien, par le biais d'un service de conciergerie : par exemple une assistance aux démarches administratives, une messagerie résidentielle, des petits services dans le logement...
- un projet de vie sociale, pour le vivre ensemble, avec une salle de convivialité pour faciliter les échanges, des animations et actions collectives...

[www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr)

## DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVESTRE, UN PARTENARIAT SIGNÉ ENTRE LA RÉGION BFC ET VNF

On estime à près de 80 millions d'euros par an, le volume des retombées socio-économiques liées au tourisme fluvial en Bourgogne-Franche-Comté. Conscients de ce potentiel pour les territoires irrigués, VNF, gestionnaire des canaux et rivières navigables, et la région BFC, cheffe de file du développement économique, ont décidé de signer une convention-cadre pour la modernisation et le développement touristique des canaux au profit des clientèles itinérantes, favorisant les retombées socio-économiques localement et en tenant compte des territoires de projets.

La mise en œuvre des objectifs de cette convention-cadre, d'une durée de cinq ans, doit permettre de consolider et de développer l'attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté comme l'une des destinations touristiques majeures du tourisme fluvial européen. Elle s'établit donc sur les objectifs suivants :

- améliorer l'accueil et le service aux clientèles itinérantes,
- valoriser le patrimoine de la voie d'eau et favoriser sa promotion,
- accompagner les actions d'innovations.

Avec un réseau de 1 200 km connecté à l'Île-de-France, à l'Alsace, au Grand-Est et à l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-

Franche-Comté est limitrophe de bassins de clientèles touristiques importants, auxquels peut être ajoutée la Suisse.

Le réseau fluvial offre de nombreuses possibilités de découvrir le territoire « sur l'eau » :

- la location de coches de plaisance (bateaux habitables sans permis),
- les bateaux-promenade, avec ou sans restauration,
- la croisière fluviale (paquebots fluviaux uniquement sur la Saône, péniches hôtels),
- la plaisance privée,
- et enfin, toutes les activités de loisirs qui tirent parti de la présence de la voie d'eau, comme le cyclotourisme.

### LE TOURISME FLUVIAL :

- est vecteur d'emplois et d'attractivité pour les territoires,
- est vécu dans un rapport au temps renouvelé qui correspond actuellement à une forte demande sociétale,
- permet de se réapproprier les patrimoines culturels et géographiques.

Direction territoriale Centre-Bourgogne  
13 Avenue Albert Premier- 21000 DIJON  
Tél : 03 45 34 13 00 - [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



### Osez le tourisme fluvial !



Bienvenue sur le réseau géré par Voies navigables de France.

À pied, en vélo ou en bateau... Venez découvrir nos voies d'eau !



Informations :  
VNF Centre-Bourgogne  
03 45 34 13 00 - [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



Rejoignez-nous !  
Voies navigables de France Centre Bourgogne



## DES MSAP POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET AU NUMÉRIQUE POUR TOUS !

Le bureau de poste MSAP de Fleurey-sur-Ouche est situé sur une commune de 1225 habitants dans un bureau de poste récemment rénové, dans le cadre de travaux de la mairie avec laquelle il partage les locaux. Avec une activité du bureau de poste en baisse régulière, l'idée d'y concentrer les services d'une MSAP s'est concrétisée et la première de la région Bourgogne a ouvert le 21 décembre 2015 couvrant une zone de 2100 habitants. 3 ans plus tard, Bernard SCHMELTZ, Préfet de la région BFC, signe une convention départementale d'adhésion avec La Poste afin de proposer l'accès numérique aux services en ligne aux habitants.

Afin de développer la notoriété de l'offre de services proposés dans les 4 MSAP de Côte d'Or, Seurre, Nolay, Recey, Fleurey sur Ouche et de booster leur fréquentation, la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale de Côte d'Or (CDPPT), présidée par Patrick Molinoz, maire de Venarey-les-Laumes et vice-président du Conseil Régional a validé un dispositif de communication auprès des habitants des secteurs concernés, pour une mise en place début septembre.



### ALORS QUELS SONT LES ENJEUX DES MSAP ?

Depuis 2015 La Poste a ouvert son réseau de bureaux de poste aux opérateurs et aux collectivités publiques qui souhaiteraient mutualiser l'accès à leurs services par la mise en commun de moyens matériels et humains au sein de Maisons de services au public (MSAP). 504 bureaux de ce modèle sont ouverts à fin 2017 en France. Les MSAP assurent trois missions essentielles, l'accueil et l'orientation du public, la facilitation numérique et la facilitation administrative, notamment l'aide au montage de dossiers. Trois niveaux de prestations ont ainsi été proposés aux opérateurs



publics partenaires (Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Enedis...) pour une offre de services adaptée aux territoires ruraux et de montagne.

En proposant ces nouvelles missions de services à la population, La Poste contribue à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition gratuite d'équipements connectés en libre-service au sein des MSAP tels que des ordinateurs, tablettes, imprimantes et scanners, ainsi qu'une connexion gratuite à internet en wifi. Outre la possibilité de bénéficier de l'ensemble des services postaux et bancaires, les habitants bénéficient ainsi d'un accès aux opérations possibles des partenaires opérateurs publics. La Poste s'inscrit ainsi dans la dynamique de développement des territoires qui fait pleinement écho à son projet prioritaire de contribution à la modernisation de l'action publique.



LA POSTE

La Poste est présente partout, pour tous et tous les jours en Côte d'Or : son maillage de 180 points de contact combiné aux 458 tournées de facteurs qui sillonnent 6 jours sur 7 le département en font un partenaire privilégié des habitants, des entreprises

et des maires. En 2018, La Poste fait connaître et développe ainsi des solutions dédiées aux collectivités. Les offres de prêt à court moyen et long terme de La Banque Postale ou encore les services de proximité délivrés par les facteurs permettent d'accompagner les actions des communes ou communautés de communes : le portage de repas ou de médicaments à domicile, ou encore le service de vigie sociale Cohésio pour les personnes isolées. La Poste dispose également de solutions pour améliorer le cadre de vie : ADN pour la numérotation des rues ou encore Geoptis, pour aider les maires à surveiller les dégradations du paysage urbain. En combinant présence humaine et numérique, La Poste permet également de simplifier la vie des citoyens : la plateforme numérique de gestion de la relation citoyen, Localéo, permet de faciliter les démarches d'inscription à la cantine ou au centre aéré. Le coffre-fort électronique Digiposte permet de stocker les documents administratifs numériques des citoyens en toute confiance.

### DÉLÉGATION RÉGIONALE DU GROUPE LA POSTE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

**Kildine BATAILLE**  
Déléguée au développement régional et aux relations territoriales de Côte d'Or  
Mobile : 06 99 57 18 61 - kildine.bataille@laposte.fr

## LE SICECO ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAUX

Dans le cadre de l'élaboration de leurs PCAET (Plans Climat Air Énergie Territoriaux), deux communautés de communes en Côte-d'Or, Cap Val de Saône et Rives de Saône, ont réuni leurs élus et leurs partenaires institutionnels le 18 juin afin de décider de la stratégie à adopter pour lutter contre le changement climatique.

### METTRE LE CAP SUR LES RIVES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

#### Un partenariat inédit

Pour la réalisation de leurs PCAET, les communautés de communes Cap Val de Saône et Rives de Saône ont décidé de travailler main dans la main. Un des avantages d'une telle démarche réside en la mutualisation des concertations. Elle permet surtout de proposer des axes stratégiques communs ainsi que des actions conjointes même si chaque PCAET reste propre à la communauté de communes.

#### Une stratégie pour l'avenir

Un PCAET se construit en trois étapes essentielles : un diagnostic, une stratégie,

un plan d'actions. L'objectif du jour pour les élus et partenaires présents est de décider de la stratégie à adopter pour six secteurs clefs : le résidentiel, le tertiaire, les transports de personnes, le fret, l'agriculture et l'industrie. Pour chaque axe stratégique, des objectifs chiffrés sont fixés notamment pour la maîtrise des consommations énergétiques, la réduction des gaz à effet de serre et la diminution des polluants atmosphériques.

Pour chaque thématique, trois scénarios sont proposés aux participants :

« au fil de l'eau » (si aucune action n'est entreprise), « mesures nationales » (mesures déjà actées au niveau communautaire ou national) et « optimal » (mobilisation de l'ensemble des capacités du territoire).

Dans le cas où les élus s'orientent vers un scénario « optimal », la consommation

annuelle de chaque habitant de Cap Val de Saône serait divisée environ par deux et 3 tonnes de CO2 seraient rejetées en moins dans l'atmosphère (ce qui équivaut à ce que chaque habitant parcourt 12 000 km en moins en voiture).

Pour Rives de Saône, cette consommation serait aussi diminuée de moitié et 4 tonnes de CO2 seraient rejetées en moins dans l'atmosphère (ce qui équivaut à ce que chaque habitant parcourt 16 000 km en moins en voiture).

Le PCAET étant un projet de territoire, les deux communautés de communes feront appel aux habitants à l'étape suivante afin de définir ensemble le plan d'actions qui permettra d'atteindre les objectifs fixés.

[www.siceco.fr](http://www.siceco.fr)



### LE SICECO, TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR, AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA CÔTE-D'OR

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, accompagne les collectivités dans leur transition énergétique grâce à trois actions complémentaires :

#### Intégration de l'énergie en amont

Planification énergétique : accompagnement pour mise en œuvre de tous les plans d'actions s'inscrivant dans une démarche énergétique du territoire et/ou l'élaboration d'un schéma énergétique territorial (TEPOS, TEPCV, PCET, PCAET, ...)

#### Développement des énergies renouvelables

- Petits projets d'énergies renouvelables tels que les chaudières bois
- Côte-d'Or Chaleur pour la mise en place de réseau de chaleur issus de chaufferies bois
- Côte-d'Or Énergies pour le développement des énergies renouvelables

#### Réalisation d'économies

- Bâti : CEP (Conseil en Énergie Partagé), programmes de travaux
- EP : maintenance, rénovation
- CEE (Certificats d'Économies d'Énergie)
- Groupement d'achats d'électricité et de gaz

## LE 11<sup>ÈME</sup> PARC NATIONAL

### EST DÉFINITIVEMENT BAPTISÉ

Parc National des forêts en Champagne et Bourgogne, ce sera donc le nom du 11<sup>ème</sup> Parc National français validé lors de la dernière assemblée générale du GIP à Chaumont, en Haute-Marne.

La marque commerciale, sera Esprit Parc National de Forêts, attestant, si besoin en était de la volonté d'ancrer le parc sur cet immense territoire. Un projet global de territoire pour tous, au sujet duquel la consultation des personnes publiques associées se poursuit jusqu'au 26 octobre 2018.



Cette assemblée générale a permis l'approbation du procès-verbal de l'AG du 11 juillet 2018 et de la prorogation du GIP dans ses missions, l'approbation des documents d'accompagnement de la charte à intégrer dans le dossier d'enquête publique et notamment le nom du parc, de faire un point sur la mise en œuvre du volet économique de la charte avec la présentation de la cellule projets qui a déjà reçu près de 50 dossiers et enfin d'aborder des questions diverses comme l'appel à candidature pour le mécénat GMF et parcs nationaux pour l'accessibilité nature en partage.

Lors de l'AG l'équipe du GIP a abordé les plus-values du parc et de sa charte. En matière d'environnement notamment par la préservation des cibles patrimoniales, de la ressource en eau, des paysages, d'économie, en rappelant qu'un appel à projets a été lancé. Il s'agit également de mettre en avant la plus-value en matière d'agriculture par la création d'une étude sur le développement de l'agriculture dans le parc afin d'identifier les filières d'avenir à développer. Les actions en faveur des patrimoines culturels tels que la chasse par des initiatives de restauration d'habitats naturels, de tourisme ou de communication.

**Un travail de 10 ans en partenariat pour créer un parc national en tenant compte de la protection de la naturalité et des activités humaines et leurs coutumes de cultures.**

Il convient de considérer avant tout le projet de territoire, un travail de 10 ans en partenariat pour créer un parc national en tenant compte de la protection de la naturalité et des activités humaines et leurs coutumes de cultures, de chasse. Il y a 40% d'agriculteurs convaincus, 30% qui demandent à être convaincus et le restant qui est farouchement contre. Il conviendra donc de séduire les 30% grâce au 40% qui le sont en montrant qu'il y a des projets. Dans l'éventualité où persisteraient des réticences tenaces, madame la préfète indique qu'il sera possible d'user du

droit de préemption pour échanger des terres si le parc devait vraiment leur paraître invivable.



Monsieur Jurien de la Gravière, président du GIP, rebondit sur le fait qu'une partie du doute se lève suite au passage de la marche environnementale. Il a fallu trouver des compromis entre le maximalisme de la protection et l'obligation d'avoir un projet économique. Après des assemblées générales houleuses, de nombreux blocages... tout le monde peut se dire « on n'est plus sur le projet purement environnemental... Qu'est-ce que cela peut apporter

en projet de territoire et en mieux-être c'est-à-dire plus de travail, plus de développement aux hébergeurs touristiques, aux artisans, aux agriculteurs pour le débouché de leurs produits sur des circuits plus courts, aux forestiers pour une deuxième transformation plus efficiente ». Il faut donc innover grâce au bras de levier du parc avec deux Régions qui vont renforcer leurs capacités de recherche sur le bois, invitant à venir développer des micros-labos, à accueillir des thésards, puisque le parc aura, aussi, cette vocation !

Pour l'ensemble des intervenants, il va falloir lever toutes les ambiguïtés qui persistent sur l'utilité du parc, il reste donc un gros travail d'explications et d'appropriation du parc. Une sorte de mot de la fin serait de se donner le temps de voir... 15 ans... à bien vivre, à bien construire, à bien évaluer, sur un territoire qui n'est plus habitué aux grands projets. 11<sup>ème</sup> parc national est une image porteuse et attractive, à proximité des grandes métropoles et dans le calme de la forêt.

Marie Quiquemelle

## A GRIGNON ON NE RESTE PAS LES PIEDS DANS LA BOUSE, ON MÉTHANISE !

Brazey-en-Plaine, Salives, Is-sur-Tille, Sussey, Grignon, 5 communes côte d'oriennes, 1 point commun, on parie sur l'énergie renouvelable, le zéro déchet et la transition écologique. La transition écologique, pas seulement un mot à la mode, mais un mode de vie pour le couple d'exploitants qui a créé à Grignon, une unité de méthanisation qui produit à la fois de l'électricité, de l'énergie thermique et du digestat. Pour Dorothée et Christophe Fercoq, c'est un pari gagné et gagnant à la veille de la signature en Côte d'Or du premier contrat de transition écologique sur le territoire national. Dossier, dont Joël Bourgeot, sous-préfet de l'arrondissement de Montbard est le coordonnateur.

### ALORS COMMENT EST NÉ CE PROJET ?

A la tête d'un cheptel d'une centaine de vaches laitières, Prim'Holstein les deux agriculteurs ont choisi le bio ! En 2009, c'est l'avant-dernière crise laitière connue par Dorothée et Christophe. Ils cherchent alors un revenu supplémentaire pour faire face aux récurrentes chutes du prix du lait. L'idée est née et on va vers la diversification et la production d'énergie.

### ALORS LA MÉTHANISATION C'EST QUOI, COMMENT ÇA MARCHE ET EST-CE QUE ÇA RAPORTE ?

Christophe Fercoq explique, non sans humour, qu'un méthaniseur ce n'est ni plus ni moins qu'un énorme estomac suivi d'un intestin le tout digérant ce qu'on lui donne à manger, avec ses étapes de mastication, de fermentation et d'expulsion. Avec ses deux silos, pilotés par ordinateur, l'unité produit l'équivalent des besoins annuels de 120 foyers. L'électricité est vendue à EDF 21 centimes d'euros le kilowattheure. Un prix d'achat garanti sur 20 ans par Électricité De France. Plus techniquement, le modèle créé par la famille Fercoq est unique en France en méthanisation agricole. Il y a donc une voie liquide infiniment mélangée d'une puissance de 140 kWc, dotée de deux turbines à gaz et non d'un co-générateur (c'est ça la première en France). Le digesteur va recevoir 6500 tonnes de produits chaque année soit 3500 tonnes de lisier, 2200 tonnes de fumier, 300 tonnes de paille déclassée et 500 tonnes de cultures intermédiaires. Les effluents sont stockés dans une grande cuve hermétique chauffée à 40 degrés. La fermentation qui se produit permet de produire du méthane. Le méthane est récupéré dans un compresseur. Et une turbine le transforme en électricité. Et l'installation devient rentable à raison de 15 à 18 mille euros par mois d'électricité.



### COMMENT TRANSFORMER LE MÉTHANE EN ÉLECTRICITÉ ?

C'est une cuve de 1600 M3 dotée d'une membrane étanche qui permet de récupérer le méthane pour ensuite le transformer de l'autre côté en électricité ! L'électricité produite est achetée par ERDF à un prix avoisinant 22 centimes le kilowattheure. L'investissement total se chiffre à 1,2 million d'euros, pour un retour sur investissement de sept ans. Automatisé, le système nécessitera moins d'une heure de travail par jour. L'installation est financée à 40% par des aides grâce au soutien technique de l'ADEME. Le reliquat représente un emprunt sur 15 ans pour Dorothée et Christophe Fercoq.

### RIEN NE SE PERD ?

Si un peu de chaleur ! Si la chaleur issue de cette unité de méthanisation n'est pas encore valorisée, cela ne saurait tarder, même si le projet de chauffage reste assez complexe, explique les époux Fercoq, fiers de leur engagement pour leur famille mais aussi pour une planète qu'ils souhaitent laisser le plus propre possible à leurs enfants. Joël Bourgeot salue ce projet mené à bien qui n'est d'ailleurs pas le seul en Côte-d'Or, puisqu'il y a 9 méthaniseurs sur le département, 7 sur des exploitations agricoles et 2 sur des sites industriels. Monsieur le sous-préfet se félicite de cette dynamique et rappelle que le gouvernement actuel souhaite que nous allions dans ce sens.

Marie Quiquemelle

## UN LABEL D'EXCEPTION POUR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE L'AUXOIS MORVAN...

Le Pays de l'Auxois Morvan, qui peut s'enorgueillir de voir s'élever sur son territoire les deux seuls Plus Beaux Villages de France de Côte d'Or, signe avec l'Etat, le renouvellement de la convention Pays d'art et d'Histoire. Une convention signée pour 10 ans qui inscrit le Pays d'Art et d'Histoire de l'Auxois Morvan dans le réseau national des 190 Villes et Pays d'Art et d'Histoire et par là même le cercle prestigieux des 70 Pays d'Art et d'Histoire. Il s'agit d'une reconnaissance de la qualité de notre patrimoine qu'il nous appartient de valoriser et de partager. Le premier objectif du label étant de marquer et d'interpréter le territoire.



C'est donc sous les anciennes halles de Châteauneuf que Patrick Molinoz, président du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, et Anne Matheron, directrice de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, ont signé le renouvellement de la convention de partenariat pour le label Pays d'Art et d'histoire. Anne Matheron a rappelé l'attachement de la France à son patrimoine par le soutien financier de l'Etat à des actions structurantes.

La première labellisation datant de 2005, il s'agit donc cette année d'un moment fort pour tout le territoire, riche de son patrimoine bâti et de ses paysages, territoire sur lequel se construit, avec le soutien du Conseil Départemental, une vraie dynamique et un engagement pérenne des différents partenaires. En effet, par la loi NOTRE le département reste aux côtés des territoires sur des projets qui sont à définir et finaliser au sein du Pays de l'Auxois Morvan pour les 10 années à venir.

**Ce label nous engage à partager et faire mieux connaître notre environnement pour le défendre ou le restaurer.**

Un nouveau projet culturel voit le jour, initié en grande partie par l'ancienne équipe menée alors par Catherine Sadon, qui prévoit, avec le soutien de multiples partenaires, de nombreuses actions diversifiées pour sensibiliser les habitants, le jeune public ou les visiteurs à notre riche patrimoine local. Patrick Molinoz, président du PETR du Pays de l'Auxois Morvan a rappelé que « ce label nous engage à partager et faire mieux connaître notre environnement pour le défendre ou le restaurer. » Être territoire d'exception, cela oblige les élus, non seulement à prendre soin du patrimoine, mais aussi à le partager, à le faire mieux connaître, à avoir un regard plus éclairé sur l'environnement dont on ne peut se détacher à force de passer devant avant qu'on ne l'abîme ! Un enjeu patrimonial, bien sûr, mais un enjeu touristique et économique sur lequel aucune commune ne peut faire l'impasse.

Un nouveau projet culturel s'organisera autour de différents axes tels que l'identification des caractéristiques de l'Auxois Morvan, la

démocratisation de l'action culturelle à destination des habitants et imagination d'un « réseau patrimoine ». Une signalétique patrimoniale est prévue notamment le long du canal de Bourgogne qui permettra de faire découvrir l'Auxois-Morvan aux habitants comme aux touristes. L'action de sensibilisation menée auprès des jeunes et des habitants grâce à des offres ludiques et participatives, des visites originales ou des outils numériques créés par des élèves (programme GuidiGo) seront intensifiés. Pour garantir un cadre de vie de qualité, des actions à destination des collectivités seront proposées et on pense ainsi aux cafés-patrimoine ou des ciné-débats (cycle Villages vivants) pour enrichir les projets conduits par les collectivités locales et territoriales. Les démarches de connaissance et la qualité de l'offre seront également renforcées.

### LES QUINZE COMMUNES SIGNATAIRES

Bellenot-sous-Pouilly, Beurey-Bauguay, Blancey, Chailly-sur-Armançon, Châteauneuf, Châtellenot, Chazilly, Civry-en-Montagne, Commarin, Éguilly, Meilly-sur-Rouvres, Mont-Saint-Jean, Pouilly-en-Auxois, Rouvres-sous-Meilly et Vandenesse-en-Auxois.



À l'issue de la cérémonie protocolaire, un pommier Reinette de l'Auxois a été planté symboliquement dans le verger conservatoire.

Marie Quiquemelle



# ICI, LE GROUPE EDF DÉPLOIE DÉJÀ DE NOUVEAUX SERVICES POUR RENDRE VOTRE VILLE PLUS INTELLIGENTE.

Bornes de recharge pour faciliter la circulation de l'automobile électrique, éclairage intelligent qui ne se déclenche qu'en cas de besoin, réseaux de chaleur issus du recyclage d'énergie... La liste des innovations du groupe EDF pour rendre la ville plus intelligente est longue. Et ça n'est pas près de s'arrêter. Notre avenir est électrique, et il est déjà là.

# *Le Très Haut Débit*

*Objectif 100 % Côte-d'Or !*



**D'ici 2020**  
**556**  
**communes**  
passent à la  
**fibres !**

***www.thd.cotedor.fr***